



L'AVENIR DU NORD

1897-1938

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS

1897-1938

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

CHENIER

SAINT-JEROME, P. Qué.

Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire

Honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par

IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

LABELLE

QUARANTE-DEUXIEME ANNEE, NUMERO 31

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 5 AOUT 1938

L'entente Cordiale Pour l'épanouissement de la culture française

La sauvegarde de la démocratie

George VI et Elisabeth, désireux de continuer la tradition établie par leurs illustres prédécesseurs depuis l'époque victorienne, se sont fait un devoir de rendre une visite officielle à la France devenue la plus grande amie de l'Angleterre après avoir été sa pire ennemie sur terre et sur mer.

Après les Dominions britanniques, il n'est pas de pays étranger plus cher au cœur de l'Angleterre que la France. Quant à celle-ci, il semble qu'elle porte plus d'intérêt à la prospérité et à la sécurité de sa voisine d'outre-Manche qu'à ses colonies.

Rien d'étonnant à cet état de choses. Les deux plus grandes nations du monde moderne y trouvent leur propre intérêt en même temps que la sauvegarde de la démocratie et l'espoir d'une paix ébranlée par le sectarisme et l'ambition des états totalitaires.

Après la visite tapageuse de Mussolini à Hitler et celle non moins tapageuse du Führer au Duce, la manifestation d'amitié et de solidarité franco-anglaise s'imposait pour redonner confiance aux nations restées fidèles à l'idéal démocratique et pour les rassurer pour un temps de ces relents de poudre que les Césars de Rome et de Berlin leur font respirer de temps à autre.

La réception réservée aux souverains britanniques par la France n'avait rien de la pompe exagérée et du faste de commande qui expriment une sincérité et une solidarité douteuses, que l'Allemagne et l'Italie avaient déployés lors du passage des deux dictateurs. Son caractère possédait la solennité impériale jointe à l'exubérance spontanée des peuples libres de manifester leur approbation ou leur réprobation.

Les allocutions du roi et du président Lebrun ne contenaient aucune déclaration ampoulée, aucun reproche virulent à l'adresse des nations qui ne partagent pas leur foi politique, aucun défi à leurs voisins. Au contraire, sans obliger les autres pays à rentrer dans le giron de la démocratie, le roi et le président ont invité les autres gouvernements — les dictatures surtout — à venir rejoindre la France et l'Angleterre sur le terrain de la paix religieuse, sociale et économique.

Cette intervention indirecte des deux chefs d'Etat a eu une influence salutaire sur les actes des dictateurs et aura une répercussion heureuse dans les affaires mondiales. Car pendant le séjour même de Georges VI en France, Hitler manifesta le désir de régler certaines questions dont il retardait toujours l'étude, dans un but d'hostilité envers Londres et Paris.

Ces visites d'amitié, pourvu qu'elles soient marquées au coin de la sincérité et du désir inébranlable de coopérer à l'obtention d'une fin bien déterminée, exercent une influence plus profonde sur l'esprit et la volonté des gouvernants et des peuples que la plupart des conférences et des assemblées où les hommes d'Etat s'épuisent en de longues et parfois en de stériles discussions académiques, et qui ne poussent pas les masses à cet enthousiasme souvent nécessaire aux dirigeants qui veulent prendre la température de l'opinion publique.

Le séjour des souverains anglais en France a déjà produit ses fruits. Il a démontré une fois de plus au monde que la démocratie n'est pas une institution verrouillée et paternelle et surtout qu'elle n'est pas fermée aux bonnes volontés et aux esprits larges qui veulent travailler à maintenir l'équilibre du monde contemporain déchiré par le désir insatiable des uns et par l'orgueil ou la faiblesse des autres.

Il a donné le spectacle réconfortant de deux grandes nations amies et unies dans leur action qui a pour but de combattre tout empiètement des idéologies nouvelles et étrangères qui viennent en conflit avec leur esprit et leur idéal. A ce point de vue, il a tiré les Etats totalitaires de leur rêve insensé d'étendre leur domination à la civilisation occidentale et de lui ravir ses privilèges auxquels elle tient tant.

L'Angleterre et la France ne cherchent pas à exterminer les peuples qui s'abandonnent à l'étreinte des dictateurs. En retour, elles réclament la liberté de remplir leur mission civilisatrice et de conserver leurs institutions.

C'est l'axe Londres-Paris qui se cabre en face de l'axe Rome-Berlin, non pour l'attaquer, mais pour l'arrêter dans sa marche effrénée vers la guerre et lui tendre une main loyale et expérimentée, celle de l'Entente Cordiale qui a rempli une belle mission dans le passé et qui est appelée à jouer un rôle important dans l'avenir.

W. E.

Poésie

"Poèmes français de poètes étrangers"

ANTHOLOGIE OU APPARAÎT
LOUIS DANTIN

Il vient de paraître en France, AUX EDITIONS DE LA REVUE MODERNE, le second volume d'une anthologie de "Poèmes Français de Poètes Etrangers".

M. Patrice Buet écrit, en présentant cet ouvrage :

"Nous avons voulu... expérimenter par nos propres moyens, sans recherches directes ni sollicitations personnelles, sans appui officiel ni secours de groupements, la production poétique de langue française à l'étranger, indiquer ainsi aux amis de cette langue que l'on s'intéresse à eux et leur donner la possibilité de faire montre de leur activité."

Nos poètes étrangers, nous le disions déjà en 1933, ont double mérite et connaissent double difficulté. Non seulement ils se consacrent au plus ingrat et au plus dif-

ficile des arts, mais encore ils utilisent un instrument spécial, de telle sorte que, chez eux, ils ne peuvent se faire entendre que d'une "élite restreinte, et que, chez nous, ils ne trouvent, du fait de leur "éloignement, que peu d'échos ailleurs que dans les milieux professionnels."

"Il n'est ici ni faveurs ni com-mence de pages. Nous avons lu tous les poèmes qui nous sont parvenus; nous avons choisi les meilleurs, ou du moins ceux qui nous ont paru tels; nous les avons publiés. Un point c'est tout..."

Ce récent volume contient les poèmes français de poètes appartenant à vingt pays différents. Le Canada y figure avec douze de nos poètes canadiens-français au nombre desquels se trouve notre collaborateur Louis Dantin dont deux pièces: "Sagesse" et "Mosaïque ancienne", sont citées dans cette anthologie.

Nous félicitons Louis Dantin de cette distinction qui, une fois de plus, reconnaît et souligne son talent d'écrivain.

Tel sera le but du nouveau Collège français de Montréal, déclare son directeur, M. l'abbé Amable Lemoine.

"Nous venons nous mettre à la disposition des autorités religieuses du diocèse de Montréal pour contribuer par notre modeste part à l'épanouissement de la culture française. Nous suivrons le programme scolaire de l'Université de Paris en l'adaptant dans la mesure du possible aux règlements de l'Université de Montréal, pour que les élèves du futur collège Stanislas puissent préparer les deux baccalauréats, français et canadien."

Voilà ce qu'a déclaré M. l'abbé Amable Lemoine qui vient d'arriver à Montréal pour diriger une succursale du collège Stanislas, de Paris. Il a fait le voyage sur l'Ausonia qui est arrivé à Montréal dimanche dernier. L'honorable sénateur Raoul Dandurand et M. Alfred Tarut étaient à l'arrivée du paquebot.

M. l'abbé Lemoine reçoit actuellement l'hospitalité des Clercs de Saint-Viateur, à l'académie Querbec, 215 avenue Bloomfield.

Les cours du collège français de Montréal commenceront vers le 6 septembre quand les travaux d'aménagement de l'immeuble situé 831, avenue Rickland, près avenue Van Horne, seront terminés.

Enfants de 8 à 12 ans
"Le collège n'aura pour commencer que des externes et des demi-pensionnaires, nous explique le nouveau directeur. Il ouvrira avec trois classes: 8e et 7e (classes préparatoires), et 6e (éléments latins). L'âge prévu en France pour ces différentes classes est de 8 ans pour les élèves de 8e et de 10 ans pour les éléments latins. Ce règlement n'est pas cependant restrictif et pour la 6e les enfants de 12 ans pourront être admis à concourir.

Un examen sera subi par les élèves pour déterminer leurs aptitudes d'entrée dans les différentes classes du collège.

Pour les trois classes prévues, les professeurs seront les suivants: 8e, Mme Bouillon; 7e, M. Bouillon; 6e, M. l'abbé Le Maître, tous membres du corps professoral de Paris et gradués de l'Université. Ils arriveront dans le courant du mois.

Le collège français de Montréal s'efforcera de former des jeunes gens sérieusement chrétiens et qui soient, par leurs vertus, capables de faire honneur à leur religion et à leur patrie. Sa méthode se résume en ces mots: action religieuse et morale continue; respect de la conscience de l'enfant et du jeune homme.

Des cours d'instruction religieuse sont faits dans toutes les classes d'après le programme fixé par l'Ordinaire de Montréal. Deux heures y sont consacrées chaque semaine. On y étudie la doctrine chrétienne, l'histoire de l'Eglise et les principales questions d'apologétique. Tout est organisé de telle sorte que rien de ce que conseille l'Eglise ne reste inconnu, lointain ou difficile aux élèves.

L'enseignement donné à Montréal est le même que celui qui est donné à Paris avec cette réserve cependant que les programmes sont répartis de telle sorte que les élèves soient aptes à passer, non seulement les baccalauréats français, mais encore l'examen de baccalauréat tel qu'il est réglementé par l'Université de Montréal, c'est dire que large sera la place faite à l'histoire du Canada. L'enseignement du français, parlé et écrit, sera l'objet d'une particulière vigilance de la part des maîtres.

L'admission se fait sur la demande de la famille. Pour être examinée, toute demande doit être accompagnée des pièces suivantes: a) acte de naissance; b) acte de baptême; c) bulletins de note de la dernière année scolaire, spécialement les bulletins trimestriels; d) un certificat du dernier établissement fréquenté. Ce certificat doit être très explicite en ce qui concerne la piété, la conduite et le travail.

L'admission est acceptée par le Conseil du collège. Les parents qui ne sont pas connus de la direction doivent se présenter munis de références.

Important. Tout élève admis au Collège y fait d'abord un stage de trois mois au bout duquel son admission définitive est prononcée si

MELI-MELO

UNE CAUSERIE DE M.
ADELARD GODBOUT

Jeu de la semaine dernière, l'honorable Adélar Godbout, chef libéral dans la province de Québec, a prononcé à la radio une conférence sur la politique.

Quoique courte, sa causerie fut claire, précise, substantielle, modérée en même temps que ferme et énergique.

Parlant de l'Union dite Nationale, il a signalé l'impuissance du gouvernement Duplessis, la faillite de la colonisation, l'abandon de l'agriculture, les abus du prêt agricole, la mauvaise législation ouvrière, les folles dépenses, la hausse de la dette publique, la désorganisation de la voirie, le tourisme compromis.

Puis, M. Adélar Godbout a parlé du programme libéral et de l'organisation du parti dont il est le chef.

"N'oubliez pas, a-t-il dit, que notre libéralisme serait un vain mot, s'il n'exprimait, par son chef et son programme politique, toutes les aspirations légitimes de tous ceux qui le défendent. Par son chef, qui ne sera jamais ni la créature d'un clan, ni le porte-voix de quelques favoris, ni le serviteur des puissances économiques, mais un homme libre élu par des hommes libres; par son programme, qui ne sera jamais une fumisterie électorale, ni un catéchisme simonien de engagements exagérés, mais plutôt l'expression sobre d'une doctrine pour le bien de la cité."

"Mon libéralisme n'a jamais (Suite à la dernière page)"

Le pape condamne le racisme et dénonce le séparatisme

Le 21 juillet, le pape Pie XI s'est de nouveau attaqué aux théories racistes qu'il juge "détestables" et contraires au Credo de l'Eglise catholique romaine. S'adressant à un groupe de 200 prêtres italiens qui s'occupent spécialement de la jeunesse et de l'action catholiques en pays fasciste, le Souverain Pontife a condamné formellement le racisme, déclarant que, de par sa nature, l'Eglise est universelle et non séparatiste. "Il semblerait, a-t-il continué, que l'on a oublié cet article du Credo: 'Je crois en l'Eglise catholique'. Catholique signifie universel, pas raciste, pas nationaliste, pas séparatiste, mais catholique. L'action catholique ne doit donc pas être raciste, ou nationaliste ou séparatiste, mais catholique."

Il y a quelque chose de détestable dans cet esprit de séparatisme et de nationalisme exagéré qui, chrématiquement parce qu'il n'est pas chrétien, finit par ne plus être humain. Ces paroles doivent jeter un peu de lumière sur la mission que l'Eglise vous a confiée en vous demandant d'être des créateurs d'action catholique.

Dans sa base, l'action catholique c'est la vie même de l'Eglise. Que serait la vie sans l'action? L'action catholique signifie et ne doit signifier que vie catholique. Pour cette raison, comme nous l'avons déjà dit, l'action catholique est comme la prunelle de nos yeux et elle est la chose la plus chère à notre cœur."

Le procureur général de la province de Québec sait-il :

1. Que, dans un certain district judiciaire de la province de Québec, le shérif fréquente parfois le Palais de Justice, au cours des nuits qui suivent les saisies de certaines machines automatiques?
2. Qu'au cours de ces visites nocturnes, ce shérif est habituellement accompagné des propriétaires des machines saisies?
3. Que ces machines sont ouvertes et que l'argent contenu est repris par le propriétaire et partagé par le shérif?
4. Que certains employés du Palais de Justice de ce district ont bénéficié, ayant été témoins, de certaines générosités du shérif, désireux d'obtenir par là leur silence?
5. Que les faits mentionnés se sont renouvelés à maintes reprises et qu'un employé de ce shérif a dû donner sa démission pour ne pas continuer à être complice des vols commis au détriment de la Couronne?

Nous attendons la réponse du premier ministre-procureur-général.

Le gouvernement Duplessis conspué par les ouvriers

"C'est un scandale pour un gouvernement provincial catholique comme le nôtre, pour des hommes publics qui se prétendent intelligents, que de déclarer, sur les tréteaux politiques, que le clergé les appuie lorsqu'ils diminuent les salaires des ouvriers. C'est faux: le clergé n'appuie pas ce gouvernement, lorsqu'il agit ainsi. Il ne peut approuver la situation déplorable créée par les trusts, dans notre province et ailleurs, et que se plaît à conserver le gouvernement actuel."

C'est la déclaration qu'a faite l'organisateur général des syndicats catholiques, au cours d'une réunion publique tenue au marché Saint-Jacques, à Montréal, pour protester contre les amendements apportés par le gouvernement au contrat collectif des métiers de la construction. Par ces amendements, le gouvernement a diminué de 40 à 60 sous l'heure dans certains cas, les salaires des ouvriers de cette industrie.

Tous les chefs du mouvement syndical catholique ont condamné l'attitude du gouvernement provincial. Ils l'ont mis au défi de les détruire: "Les gouvernements disparaissent", a dit l'un d'eux, "mais les unions ouvrières continuent d'exister". A plusieurs reprises, les cinq mille ouvriers, qui étaient réunis dans la salle et sur la place du Marché, ont hué MM. Duplessis et Tremblay pour leur attitude de dictateurs.

Des "balayeurs"
Sur l'interpellation d'un ouvrier, M. Philippe Girard déclara qu'il ne faut pas trop s'en prendre à ce pauvre M. Tremblay, car, en réalité, il n'y a qu'un seul ministre, à Québec, et c'est M. Duplessis; les autres ministres provinciaux font le balayage des bureaux". M. Duplessis a dit, dimanche dernier, ajouta-t-il, que la grand-mère de l'homme qui lui ferait peur n'était pas encore née. Il se trompe. Cette grand-mère est née depuis très longtemps et elle est même la descendante de plusieurs grand-mères. Ai-je besoin de vous le dire: c'est la piastrine."

Défi à Québec
Le président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, M. Alfred Charpentier, affirma que si le gouvernement ne changeait pas d'attitude à l'égard des ouvriers, ceux-ci se chargeraient de le faire connaître à toute la population: "Le gouvernement a peur que le syndicalisme devienne un état dans l'Etat," dit-il; "il craint de nous accorder ce que nous lui demandons, il a peur de nous donner ce fameux conseil économique qui réglerait bien des difficultés. Oui, il veut tout diriger, tout contrôler et prendre la place de tout le monde. Il veut fixer les salaires des ouvriers pour se faire du capital politique et dire, ensuite, à la population, qu'il a relevé le niveau social du travailleur. Mais quand donc se mêlera-t-il de ses affaires?"

"N'y a-t-il pas assez longtemps qu'il cherche à détruire les unions ouvrières. Nous avons pensé, lors de son élection, que M. Duplessis était sincère. Mais, depuis deux ans, nous avons compris, par les différents incidents qui sont survenus dans notre domaine, qu'il ne cherchait qu'à nous détruire. Sa tentative de former des comités d'usine dans l'industrie du papier, son complot avec la Dominion Textile, lors de la grève générale où il cherchait à nous imposer la loi des Salaires raisonnables, lorsque nous réclamions un contrat collectif et, depuis, le sabotage de nombreux contrats de travail sont autant de choses qui nous prouvent que nous devons être énergiques devant la lutte qu'il nous livre avec acharnement."

Le gouvernement libéral
M. Charpentier rappela ensuite que, l'an dernier, il avait déclaré dans la même salle que le gouvernement agissait en dictateur envers les ouvriers. "Je n'ai pas changé d'opinion depuis. Je le constate encore et ses diverses attitudes ne font que me convaincre. Il y a vingt ans que je m'occupe de syndicalisme et jamais je n'ai vu un pire gouvernement. La population a renversé le gouvernement libéral parce qu'elle le croyait injuste, mais il nous faut dire que le gouvernement libéral d'alors avait passé la Loi des contrats collectifs, une législation qui dépassait toutes nos espérances. Depuis l'avènement du gouvernement Duplessis, tout a été saboté. On a continuellement tenté de dé-

truire ce que nous avions, au prix de misères de toutes sortes, obtenu des employeurs. MM. Duplessis et Tremblay ont essayé d'imposer partout leur fameuse Loi des Salaires raisonnables, en sabotant nos contrats, pour faire croire aux ouvriers que cette loi était préférable à celle des contrats collectifs. Les syndicats catholiques sont à leur aise pour critiquer le gouvernement actuel, aujourd'hui, car ils n'ont jamais fait de politique et ils ont toujours affiché partout leur indépendance."

Le président général de la C.T.C.C. signala que les amendements apportés au contrat collectif de la construction étaient une décision arbitraire du gouvernement. "Elle est arbitraire, dit-il, parce que M. Duplessis a refusé de consulter les ouvriers; parce qu'il impose des salaires de famine, même contre la volonté des patrons; et qu'il n'existe aucune définition quant à ce que signifie des réparations et un propriétaire. Je ne crains pas de dire, dit-il en terminant, que c'est un coup d'essai pour plus tard, généraliser cet amendement dans toute la province, si nous ne réagissons pas."

"Deux jumeaux très laids"
"L'arrêté ministériel 1114 que le gouvernement vient d'adopter constitue une des erreurs les plus grossières, les plus injustes et les plus iniques que puissent faire des gouvernants", a dit au début de son discours le président de la Fédération nationale de l'imprimerie, M. Georges-Almé Gagnon. Il affirma que cet arrêté est non seulement injuste pour les ouvriers, mais aussi pour les patrons honnêtes qui payent des salaires raisonnables. "Par cet amendement, M. Duplessis a approuvé l'exploitation de l'ouvrier au travail et il a prouvé, une fois pour toutes, qu'il préfère protéger les trusts que l'ouvrier. En sommes-nous surpris? Non, il y a longtemps que nous l'avons jugé."

"Pour ceux qui ne savent pas encore ce que signifient ces amendements", dit-il, "qu'il me soit permis d'affirmer que d'ici un an, 80 pour cent des ouvriers de la construction, qui bénéficient encore, en ce moment, de salaires raisonnables, c'est-à-dire de 66 à 80 sous de l'heure, gagneront des salaires aussi bas que 25 et 30 sous de l'heure. Et pourquoi tout cela, si ce n'est pour protéger le gros propriétaire. Car, ici, il ne s'agit pas de dire que le petit propriétaire en profitera. Non, car l'ouvrier qui est son locataire, s'il ne gagne pas suffisamment pour faire vivre sa famille, en aura-t-il moins encore pour payer son loyer?"

M. Gagnon continue en disant que toute cette situation alarmante et déplorable est due aux deux jumeaux affreusement laids, les bills 19 et 20. "Ce sont les premiers effets d'une lutte que le gouvernement livre aux unions ouvrières le but de les détruire, dit-il. Mais, qu'on n'oublie pas que les unions ouvrières ne disparaîtront jamais, et que les gouvernements passeront. Les ministres ont bien tort de nous traiter d'imbéciles, car rira bien qui rira le dernier."

"Ce sabotage peut-il durer indéfiniment? Non, il nous faut des contrats collectifs avantageux et nous les aurons. Il faut que le gouvernement comprenne qu'un contrat signé est une chose sacrée et qu'on ne peut tout détruire d'un trait de plume. S'il prend plaisir à soulever la population et, en particulier, l'ouvrier, c'est autre chose. Mais, alors, qu'il prenne garde. La patience a une fin. Et le jour où l'ouvrier se révoltera contre l'autorité, on regrettera ces airs fantasques que l'on affiche aujourd'hui."

"Qu'a-t-on vu récemment à Saint-Gregoire de Montmagny? Un incident grave dont le gouvernement est indirectement responsable. Et nous avons vu aussi le gouvernement afficher une sympathie toute spéciale pour ce despote de Gordon qui tient les ouvriers dans l'esclavage. Ce fut, en un mot, le protégé de nos gouvernants. Depuis un an, il y eut les bills 19 et 20, le bill 178 et tout le sabotage de nos contrats collectifs. Celui de l'imprimerie ne fut pas épargné. Cela est suffisant. Nous en avons assez. La lutte que nous entreprenons aujourd'hui ne devra se terminer que par la victoire complète, et qu'on nous accorde ce que nous réclamons avant qu'il soit trop tard."

Les autres orateurs, MM. Oslas Fl-

(Suite à la deuxième page)

L'honorable Godbout à Saint-Jean le dimanche 7 août

Grand ralliement libéral

Une grande assemblée libérale aura lieu à Saint-Jean, le 7 août, à laquelle parlera l'honorable Adélar Godbout, chef du parti libéral de la province de Québec.

L'assemblée se tiendra au parc Marchand, à trois heures de l'après-midi, heure avancée d'été. En cas de pluie, elle aura lieu dans le garage Lasnier.

Me Edouard Tellier, organisateur en chef du parti libéral pour la région de Montréal, nous prie de rappeler que les femmes sont cordialement invitées à ce grand ralliement libéral.

Le gouvernement...

(Suite de la première page)
Ilon, Arthur Proulx, Arthur Véziau ont tous parlé dans le même sens. Ils ont prié le gouvernement de ne pas les défier continuellement et de terminer la lutte contre les ouvriers. Ils ont déclaré que la Fédération du bâtiment tiendrait des assemblées dans tous les quartiers de Montréal pour faire comprendre à la population la situation actuelle des ouvriers.

La réunion était présidée par le président de la fédération du bâtiment, M. Osiar Filion, et le président du conseil des métiers de la construction, M. Albert Archambault.

Au cours de la réunion, on a reçu des télégrammes de Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Joseph de Beauce, Shawinigan, Saint-Hyacinthe, Valleyfield et de Québec informant les ouvriers de Montréal que les centres ruraux appuyaient leurs protestations. A l'issue de la réunion, on a adopté la résolution suivante qui sera envoyée au gouvernement de M. Duplessis.

Voici le texte de la résolution :
"Que demande soit faite au gouvernement que l'arrêté ministériel 1114 soit abrogé immédiatement et que le contrat de la construction, tel qu'adopté et signé par les parties signataires, soit mis en vigueur".

Menace de rupture entre Mussolini et le Vatican

Les exigences raciales du fascisme et de récentes attaques de la presse de Mussolini contre le mouvement de l'action catholique en Italie inspirent des craintes dans les cercles catholiques.

RELIGION ET POLITIQUE

Le Saint-Père dénonce de nouveau le racisme et le séparatisme et rappelle que l'action catholique est un mouvement religieux — Le catholicisme exclut le nationalisme outrancier et le racisme.

CONCORDAT MENACE

Les catholiques, qui considèrent la réconciliation de l'Eglise et l'Etat, opérée par les traités de Latran du 11 février 1929, comme l'un des plus grands accomplissements du fascisme, redoutent beaucoup que les tendances actuelles du régime n'amènent une nouvelle rupture avec le Vatican.

Le concordat de 1929 prévoit que l'action catholique aura son champ d'action hors des partis politiques, sous la direction immédiate des évêques et de l'Eglise, dans un domaine purement religieux. En cas de divergences entre l'Eglise et l'Etat touchant l'interprétation de cet accord, le Concordat prévoit qu'on s'efforcera de régler le différend à l'amiable.

Mais le journal *Regime Fascista* dirigea récemment des traits acérés contre l'action catholique. Dans un article, il posa même la question de savoir s'il n'y avait pas incompatibilité entre appartenir au parti fasciste et être membre de l'action catholique. Ce journal est publié par Roberto Farinacci, ancien secrétaire du parti fasciste et leader du mouvement antisémite.

Une agence de nouvelles de la cité vaticane rapporte que Sa Sainteté le Pape Pie XI a défini le racisme et le nationalisme outrancier comme étant "des barrières élevées entre les hommes et entre les peuples".

Cette déclaration du Saint-Père aurait été faite alors que le Souverain Pontife a prononcé un long discours à un groupe d'étudiants du Collège de la propagation de la foi qui recevait en audience à Castel Gandolfo.

D'après le service des nouvelles vaticanes, le pape a demandé pourquoi l'Italie avait jugé nécessaire d'imiter ainsi l'Allemagne, puis il a proclamé la doctrine catholique d'après laquelle le genre humain ne forme qu'une seule grande race universelle. On lui fait dire en outre :

LE SEPARATISME

"Séparatisme, non : nous ne voulons rien séparer dans la famille humaine. Le racisme et le nationalisme exagéré, tel que communément employés, veulent dire des barrières dressées entre les hommes."

Sa Sainteté continua, disant qu'il existait indubitablement des différences dans la race humaine et comparant cette race à une grande composition musicale avec plusieurs variations, mais suivant néanmoins le même motif.

L'Eglise a sa mission à remplir, et l'action catholique séparée de l'Eglise n'aurait pas sa raison d'être. Cette action est l'organisation laïque de l'Eglise opérant côte à côte avec le clergé pour promouvoir la doctrine catholique.

LE PASSE

En 1931, une controverse éclata entre l'Eglise et le régime fasciste, les fascistes se plaignant de l'immixtion de l'action catholique en politique. Ainsi fut mise en péril la réconciliation accomplie entre l'Eglise et l'Etat par les traités de Latran en 1929.

Au fort de cette controverse, les fascistes opérèrent des descentes presque quotidiennes dans les locaux de l'action catholique, détruisant le mobilier et jetant même les portraits du pape à la rue. Ce conflit détermina Sa Sainteté à promulguer l'une des encycliques les plus catégoriques de son pontificat.

Lettre de France

Défense de la liberté en France

Un groupe d'écrivains, de parlementaires et de syndicalistes expriment leur opinion sur la liberté dans le monde. — Les nations où l'on étouffe.

"La France veut la liberté" : c'est le titre d'un cahier collectif publié sous la direction de Paul Valéry, de l'Académie française, par une douzaine d'écrivains, de parlementaires et de syndicalistes, reflétant presque toutes les nuances de l'opinion publique. L'intention de ce cahier, écrit en conclusion l'essayiste catholique Daniel Rops, était de faire apparaître d'une part, la fidélité profonde que la France et les Français portent à la liberté. D'autre part, les contradictions qui les opposent dès qu'il s'agit de trouver un accord entre les principes de liberté et les faits. Cette "fidélité profonde" est manifestée dans chaque article. C'est ainsi que, de tous les parlementaires interrogés, celui qui vante avec le plus d'enthousiasme la démocratie et la liberté est Henri de Kerillis, considéré comme un des chefs de droite. "J'aime la démocratie et la liberté, dit-il, et même je n'aime qu'elles. En dehors de la France, je me trouve encore un peu chez moi aux Etats-Unis d'Amérique et surtout en Angleterre. Alors qu'en Italie et en Allemagne — où j'admire cependant bien des choses — et en Russie, j'éprouve la sensation insurmontable d'emprisonnement et d'étouffement. Je pense que les régimes d'autorité n'engendrent qu'une grandeur toute relative, toute provisoire, car avec l'emprisonnement des forces de l'esprit il n'y a pas de grand épanouissement durable. Mussolini et Hitler ne laisseront derrière eux rien de plus que Tamerlan, Gengis-Khan et Attila s'ils ne se sont pas montrés capables de briser les chaînes qu'ils ont forgées eux-mêmes et dont ils chargent l'homme".

Un autre parlementaire d'extrême-droite, Le Cour Grandmaison, vice-président de la Fédération nationale catholique, rattache à la foi chrétienne son réquisitoire contre les tyrannies : "L'histoire du christianisme, c'est l'histoire même de la liberté. L'autorité de l'Etat, le patron dans une entreprise, le père dans la famille ; la liberté du citoyen, de l'ouvrier, de la femme, de l'enfant ; c'est dans le christianisme et dans lui seul que peuvent se fonder et se pacifier ces deux tendances dont le conflit fait passer sur le monde de si lourdes menaces — illustration tragique de la parole de l'Evangile : "C'est la vérité qui engendre la liberté".

Le pape en faveur de la liberté

Une lettre pontificale sur "La liberté sociale". — "Que les catholiques ne cessent de montrer que son usage est utile à l'ordre et avantageux au bien commun".

SEMAINE SOCIALE

La Croix, de Paris, publie une lettre pontificale sur "La liberté sociale", adressée par le cardinal Pacelli, à l'occasion de la Semaine sociale, à l'abbé Duthoit, président des Semaines sociales de France. Duthoit ayant annoncé au Vatican qu'il célébrerait prochainement à Rouen la Semaine sociale. Le cardinal a annoncé que le Saint-Père approuve avec joie cette initiative "qui continuera l'excellente tradition destinée à éclairer les consciences et l'activité des catholiques français". Il définit les bénéfices qui peuvent découler des Semaines sociales, "servant à l'affirmation et à la diffusion des principes catholiques. Elles ont ceci de bon qu'elles accommodent cette affirmation et cette diffusion aux besoins et aux possibilités du temps et du milieu. C'est par cette sage adaptation des enseignements éternels aux situations et aux cas particuliers, qu'elles représentent ce qu'on appelle la modernité et l'actualité de la pensée catholique. On peut trouver la preuve de cette affirmation dans le thème choisi pour la Semaine sociale de Rouen "La liberté dans la vie sociale", thème qui nous place au cœur même de la discussion des contemporains et qui rend bien la situation actuelle de la

Cette encyclique, commençant par les mots "Non abbiamo bisogno" (il ne nous est pas nécessaire), était datée du 29 juin 1931. Le ton en était si vigoureux qu'elle ne put être distribuée tout de suite en Italie. Elle passa la frontière en contrebando, grâce à Mgr Francis Spellman, maintenant évêque auxiliaire de Boston, et fut communiquée à la presse mondiale à Paris le 4 juillet 1931.

Le pape y accusait le régime fasciste de tendre à un monopole absolu de la jeunesse, de l'âge le plus tendre à l'âge adulte, dans l'intérêt d'une idéologie qui se résout clairement en une adoration idolâtre de l'Etat.

"On veut, disait-il, arracher à l'action catholique, et partant à l'Eglise, la jeunesse, toute la jeunesse."

Le conflit prit fin par l'accord du 2 septembre 1931, par lequel fut définie l'action catholique et son objet restreint à des buts purement religieux. Il se ralluma lors de la visite d'Hitler en mai dernier.

PASSAGES DU DISCOURS

Voici des passages du discours de Sa Sainteté Pie XI, cueillis dans l'*Osservatore Romano* :
"Sa Sainteté a déclaré que la visite d'étudiants représentant 35 nations était particulièrement chère à son cœur, en ces jours où l'on parle tant, où l'on parle trop de racisme, de nationalisme entendu dans le sens séparatiste."

"Cette visite a eu lieu précisément le jour où le pape venait de recevoir une nouvelle communication à cet égard."

"Le Saint-Père l'a déjà déclaré, catholique veut dire universel, non raciste ni nationaliste dans le sens séparatiste de ces deux tendances. Telle est la vérité, et il faut ajouter que l'action catholique doit s'inspirer de ces principes. Il est incontestable que l'action catholique veut dire la vie catholique, et c'est pour cela que l'action catholique est la prunelle de l'oeil du souverain pontife. Elle a ses attaches au plus profond de son cœur..."

"L'action catholique est donc la vie catholique, et la vie catholique veut dire une activité poursuivie pour la charité, pour la vertu, pour la loi divine qui remplit une telle vie, laquelle devient dès lors une vie divine".

ment et d'étouffement. Je pense que les régimes d'autorité n'engendrent qu'une grandeur toute relative, toute provisoire, car avec l'emprisonnement des forces de l'esprit il n'y a pas de grand épanouissement durable. Mussolini et Hitler ne laisseront derrière eux rien de plus que Tamerlan, Gengis-Khan et Attila s'ils ne se sont pas montrés capables de briser les chaînes qu'ils ont forgées eux-mêmes et dont ils chargent l'homme".

Un autre parlementaire d'extrême-droite, Le Cour Grandmaison, vice-président de la Fédération nationale catholique, rattache à la foi chrétienne son réquisitoire contre les tyrannies : "L'histoire du christianisme, c'est l'histoire même de la liberté. L'autorité de l'Etat, le patron dans une entreprise, le père dans la famille ; la liberté du citoyen, de l'ouvrier, de la femme, de l'enfant ; c'est dans le christianisme et dans lui seul que peuvent se fonder et se pacifier ces deux tendances dont le conflit fait passer sur le monde de si lourdes menaces — illustration tragique de la parole de l'Evangile : "C'est la vérité qui engendre la liberté".

Le pape en faveur de la liberté

Une lettre pontificale sur "La liberté sociale". — "Que les catholiques ne cessent de montrer que son usage est utile à l'ordre et avantageux au bien commun".

SEMAINE SOCIALE

La Croix, de Paris, publie une lettre pontificale sur "La liberté sociale", adressée par le cardinal Pacelli, à l'occasion de la Semaine sociale, à l'abbé Duthoit, président des Semaines sociales de France. Duthoit ayant annoncé au Vatican qu'il célébrerait prochainement à Rouen la Semaine sociale. Le cardinal a annoncé que le Saint-Père approuve avec joie cette initiative "qui continuera l'excellente tradition destinée à éclairer les consciences et l'activité des catholiques français". Il définit les bénéfices qui peuvent découler des Semaines sociales, "servant à l'affirmation et à la diffusion des principes catholiques. Elles ont ceci de bon qu'elles accommodent cette affirmation et cette diffusion aux besoins et aux possibilités du temps et du milieu. C'est par cette sage adaptation des enseignements éternels aux situations et aux cas particuliers, qu'elles représentent ce qu'on appelle la modernité et l'actualité de la pensée catholique. On peut trouver la preuve de cette affirmation dans le thème choisi pour la Semaine sociale de Rouen "La liberté dans la vie sociale", thème qui nous place au cœur même de la discussion des contemporains et qui rend bien la situation actuelle de la

Cette encyclique, commençant par les mots "Non abbiamo bisogno" (il ne nous est pas nécessaire), était datée du 29 juin 1931. Le ton en était si vigoureux qu'elle ne put être distribuée tout de suite en Italie. Elle passa la frontière en contrebando, grâce à Mgr Francis Spellman, maintenant évêque auxiliaire de Boston, et fut communiquée à la presse mondiale à Paris le 4 juillet 1931.

Le pape y accusait le régime fasciste de tendre à un monopole absolu de la jeunesse, de l'âge le plus tendre à l'âge adulte, dans l'intérêt d'une idéologie qui se résout clairement en une adoration idolâtre de l'Etat.

"On veut, disait-il, arracher à l'action catholique, et partant à l'Eglise, la jeunesse, toute la jeunesse."

Le conflit prit fin par l'accord du 2 septembre 1931, par lequel fut définie l'action catholique et son objet restreint à des buts purement religieux. Il se ralluma lors de la visite d'Hitler en mai dernier.

PASSAGES DU DISCOURS

Voici des passages du discours de Sa Sainteté Pie XI, cueillis dans l'*Osservatore Romano* :
"Sa Sainteté a déclaré que la visite d'étudiants représentant 35 nations était particulièrement chère à son cœur, en ces jours où l'on parle tant, où l'on parle trop de racisme, de nationalisme entendu dans le sens séparatiste."

"Cette visite a eu lieu précisément le jour où le pape venait de recevoir une nouvelle communication à cet égard."

"Le Saint-Père l'a déjà déclaré, catholique veut dire universel, non raciste ni nationaliste dans le sens séparatiste de ces deux tendances. Telle est la vérité, et il faut ajouter que l'action catholique doit s'inspirer de ces principes. Il est incontestable que l'action catholique veut dire la vie catholique, et c'est pour cela que l'action catholique est la prunelle de l'oeil du souverain pontife. Elle a ses attaches au plus profond de son cœur..."

"L'action catholique est donc la vie catholique, et la vie catholique veut dire une activité poursuivie pour la charité, pour la vertu, pour la loi divine qui remplit une telle vie, laquelle devient dès lors une vie divine".

M. Leduc somme encore M. Duplessis de s'expliquer

L'ancien ministre de la voirie remet aux journalistes un communiqué dans lequel il accuse M. Duplessis d'être un dictateur, et lui demande de préciser ses accusations.

LA VOIRIE

Une deuxième déclaration a été rendue publique, vendredi dernier, par l'honorable F.-J. Leduc, ancien ministre de la voirie. En voici le texte :

"N'ayant pas reçu de réponse du premier ministre à la déclaration que je faisais le 9 juillet dernier au sujet de mon départ du premier cabinet Duplessis, je dois au public certaines explications supplémentaires."

L'ETAT DES CHEMINS
"La presse, surtout la presse anglaise, a critiqué sévèrement l'état des chemins au printemps et mon attitude au sujet du boulevard Métropolitain."

"Elle s'est attardée à décrire surtout l'état pitoyable de la route Sainte-Rose—Saint-Jérôme."

"Les travaux sur cette route ont débuté vers le milieu de septembre dernier et nous les avons poursuivis jour et nuit malgré les mois d'hiver. Un an ne s'est pas encore écoulé et les 13 milles sont pratiquement terminés, y compris les grands travaux d'art tels que tunnels, viaducs, ponts. L'asphaltage de la route procède rapidement."

"J'aurais pu faire beaucoup mieux dans ce cas comme dans bien d'autres si j'avais eu meilleure coopération de la part du premier ministre et surtout si l'ancienne loi d'expropriation n'avait pas été sabotée."

"Dans son désir d'avoir le record du nombre des lois passées dans une seule session, le premier ministre ne s'est pas gêné de détruire tout ce qu'il y avait de bon dans l'ancienne loi de la commission des utilités publiques et cela sans consulter les autorités en matière de voirie."

"Comme conséquence, les 4.000 cas d'expropriation que nous avons dû traiter (au lieu de 400 cas les années précédentes) nous ont causé des retards regrettables et empêchent même aujourd'hui l'achèvement de certains travaux en cours depuis au-delà d'un an."

"Ne cherchons pas ailleurs la cause des délais dans la construction des chemins. C'est dans cette loi d'expropriation nouvelle qu'elle se trouve et se trouvera tant que la loi ne sera pas amendée."

"Je ne m'arrêterai pas pour le moment aux interventions de toutes sortes auxquelles nous avons dû faire face : nous avons gagné dans bien des cas et dans d'autres nous avons dû attendre."

"Je reviendrai d'ailleurs sur ce sujet un peu plus tard."

BOULEVARD METROPOLITAIN

"Je maintiens encore que le projet que j'ai préconisé (une route au sud des voies du C.P.R.) pour desservir les besoins locaux, puisque 75 pour cent du trafic est strictement local, et un embranchement dont les journaux anglais ont peu parlé. Partant de Strathmore et suivant le tracé du boulevard Métropolitain jusqu'au coin des rues Saint-Laurent et boulevard Crémazie, il est encore le meilleur puisqu'il tient compte de tous les éléments du problème, au point de vue tant local qu'extérieur. D'ailleurs, avec ce projet, il ne restera plus que 8 milles à construire pour compléter dans son entier les 13 milles du projet original du boulevard Métropolitain."

faites, à la demande de M. Morgan, par le P. Henry Hyvernat, professeur de langues et de littératures sémitiques à l'Université catholique de Washington.

La découverte des manuscrits coptes eut lieu vers 1910, lorsque quelques Arabes, creusant dans le sable du désert, trouvèrent une caisse qui contenait un certain nombre de vieux volumes en parchemin, d'une grande valeur pour les savants bibliques. Un marchand, qui ne connaissait pas la valeur des manuscrits, les acheta et les emporta à Paris.

Comme le P. Hyvernat était de passage à Paris, le propriétaire des volumes lui demanda de les examiner. Ce savant constata leur grande valeur et ils furent offerts en vente à M. Morgan, qui les acheta.

M. Morgan demanda l'avis du P. Hyvernat, qui lui conseilla de les envoyer à la Bibliothèque vaticane pour leur faire subir les réparations dont ils avaient grandement besoin. Le Pape Pie X donna son entier consentement et le travail de restauration commença.

Or, parmi ceux qui participèrent avec le plus d'enthousiasme à ce travail, il faut citer Mgr Ratti, le présent Pape Pie XI, qui n'était pas encore préfet de la Vaticane, mais qui venait souvent de Milan pour aider au travail.

On fit un nombre limité des copies photographiques des volumes et la première copie fut présentée par M. Morgan à la Bibliothèque vaticane. Elle fut reçue par le préfet, le P. Ehrle, et son collaborateur, Mgr Ratti.

La collection renferme 56 manuscrits et ceux qui portent une date sont du Xe siècle. Ceux qui ne sont pas datés sont encore plus anciens. Dix de ces manuscrits contiennent des parties de la Sainte Ecriture, et les autres contiennent des vies de saints, des homélies, etc.

Jean RICHARD.

LE FORT HENRY A KINGSTON

Un discours de Mackenzie King

Le vieux fort Henry, qui durant plus d'un siècle a monté la garde à l'entrée du port de Kingston, a été reconstruit et, le 1er août, le premier ministre Mackenzie King l'a dédié à la cause de la paix.

Le fort Henry avait été construit de 1832 à 1836. Il était garni de 24 canons. Il était destiné à défendre le Canada contre les Etats-Unis.

Durant plus d'une génération, cette puissante forteresse fut négligée. Les gouvernements fédéral et ontarien l'ont complètement restaurée. Les vieux canons ont été réinstallés. C'est maintenant un site historique et le brigadier H.-P. H. Hertzberg, officier-commandant du district militaire de Kingston, agissant à titre de représentant de l'honorable M. Ian Mackenzie, ministre de la défense, en a remis la propriété à la province d'Ontario.

Une foule très nombreuse assista à l'inauguration. Le premier ministre Mackenzie King a tracé les grandes lignes de l'histoire du Canada. Il a raconté comment le Canada, déchiré, d'abord, par des guerres avec des pays étrangers, fut ensuite déchiré par des luttes politiques et des différends de race. Il a rendu hommage à la mémoire de ceux qui ont été capables de faire du peuple canadien un grand peuple, uni d'une extrémité à l'autre du pays.

Le père de son père, John King, a servi dans ce fort comme artilleur. C'est lui qui a pointé le canon sur le vieux moulin à vent de Prescott où l'on croyait que le père de sa mère, William Lyn Mackenzie, leader de la révolution, était caché. L'un et l'autre croyaient accomplir leur devoir, l'artilleur, venu d'Ecosse, pensait que son devoir était de mainte-

nir l'ordre au pays et d'y faire respecter la loi, le révolutionnaire, venu aussi d'Ecosse, croyait bien faire en cherchant à redresser les torts de l'époque par un appel aux armes.

"Je déclare ce fort site historique, a dit M. King, "non pas tant au nom du gouvernement et du peuple du Canada, qu'au nom des soldats, auxquels on ne pense plus, qui il y a 100 ans ont construit et gardé cette place. Je le déclare ouvert au public dans le but de promouvoir davantage la cause de la paix".

M. King a dit ensuite qu'on oublie trop souvent les pionniers qui ont fait du peuple canadien un grand peuple.

Parlant du rôle important que Kingston a joué dans l'histoire du pays, le premier ministre a dit qu'il n'était pas nécessaire de rappeler que le comte de Frontenac est celui qui construisit le premier fort sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui la ville de Kingston. Les noms de Frontenac et de LaSalle, un des hommes les plus braves que le monde ait connus, sont inoubliables à Kingston. Kingston a un passé glorieux.

Le premier ministre a continué en disant que c'était une heureuse idée de faire coïncider l'inauguration du fort reconstruit avec le 100e anniversaire de la municipalité de Kingston, mais qu'il ne fallait pas oublier, pour cela, que l'influence de Kingston remonte dans l'histoire du pays à bien plus d'un siècle.

Les heureux effets d'une loi fédérale

La loi sur le logement aidera l'industrie de la construction à travers tous les pays

La nouvelle loi fédérale sur le logement aidera grandement l'industrie canadienne de la construction, selon une déclaration des officiers supérieurs de la compagnie Building Products, une importante maison de Montréal qui fait le commerce des matériaux de construction à travers le pays. Le Canadien a toujours eu le goût de vivre sous son propre toit dans un foyer bien à lui, et il n'a pas été sans manifester un grand intérêt dans cette loi qui lui permet enfin de réaliser ses désirs en permettant la construction des maisons d'habitation à bas prix.

La compagnie Building Products elle-même n'a pas hésité à emboîter le pas à cette initiative du gouvernement fédéral et même à collaborer avec l'établissement du plan B. P. pour petites résidences à bon marché. En effet, ces plans prévoient la construction de petites résidences bien personnelles, conçues avec un souci toujours présent du confort et de l'économie et pouvant se construire partout le Canada à des prix modestes de \$3.000 à \$4.000. Malgré ces prix modestes, les plans B. P. ne prévoient l'emploi que des matériaux les plus nouveaux et les meilleurs, réussissant ainsi à bâtir des maisonnettes économiques de construction, faciles d'entretien, solides et durables. Un soin spécial est pris de l'isolement avec une toiture de bardeaux d'asphalte et un revêtement intérieur et extérieur qui lui permet d'affronter toutes les intempéries du climat.

Les officiers de la compagnie n'ont eu que des éloges de la nouvelle loi, et, disent-ils, ceux qui la critiquent en ignorent tout simplement l'immense avantage économique et social. En effet, la construction de nouvelles résidences modernes et saines, construction encouragée conjointement par le gouvernement et l'industrie de la construction, n'aura pas seulement un heureux effet sur l'industrie en général, mais aussi sur les finances du pays et de ses citoyens car, tandis que des milliers de des milliers d'ouvriers obtiendront ainsi de l'ouvrage, les municipalités et les gouvernements verront une meilleure rentrée de taxes. Et aujourd'hui, avec la nouvelle extension de la loi, même ceux dont les revenus sont limités, pourront s'en prévaloir car elle met la construction des maisons à la portée de toutes les bourses.

Les enfants au cinéma

SITUATION INTOLERABLE A MONTREAL

Nous lisons dans La Semaine Religieuse de Montréal :

"On se demande à Montréal si la loi interdisant l'entrée des enfants au cinéma est encore en vigueur. Depuis le commencement des vacances presque tous les théâtres les accueillent. Plusieurs, par exemple, ont actuellement à l'affiche "Snow White" et les enfants y vont nombreux. Ils y volent en même temps d'autres films. Il semble que devant une telle violation de la loi des mesures exceptionnelles s'imposent. Car la faible sanction actuelle, précédée de longues formalités, s'avère inefficace. Une délégation du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal a rencontré mercredi dernier, le directeur de la police municipale à ce sujet. Des représentations ont été aussi faites au procureur général."

Où et quand naquit le poète Emile Nelligan

Depuis des années, les anthologies, les dictionnaires et les recueils de biographies nous répètent que l'un de nos meilleurs poètes de langue française, Emile Nelligan, est né en 1882, en sorte qu'il n'aurait eu que 15 ans lorsqu'il fit partie de l'Ecole littéraire.

Tout dernièrement, Germain Beaulieu m'écrivait pour me signaler que lorsque Nelligan fréquentait son bureau et le mien, en 1897, il avait la taille et l'allure d'un garçon de 18 ans et qu'il avait certainement dû naître avant 1882.

Dans le même temps, je relevais dans l'*Opinion publique* de 1875 que l'abbé Alfred Vigeant (1) avait célébré, à Rimouski, le mariage d'un M. Nelligan de Montréal avec une demoiselle Hudon. Sachant que c'était là les parents de notre ami Nelligan, je repris les recherches faites, il y a quelques années, sans résultat, et, avec le concours de M. G. Drouin, de M. P.-G. Roy et de M. J.-J. LeFebvre, il nous a été enfin possible de relever des renseignements qui vont permettre de corriger une erreur trop souvent répétée et d'ajouter quelques autres précisions.

Le père du poète se prénommaît David, il était fils de Patrick Nelligan et de Catherine Flynn, et il fut sous-inspecteur des postes à Montréal.

La mère du poète se prénommaît Amanda-Amélie, elle était fille de l'avocat Joseph-Magloire Hudon et de Julie Morisset. M. Hudon était avocat ; il fut le premier maire de Rimouski et il conserva sa charge jusqu'à son décès, le 20 septembre 1873.

Le célèbre Emile naquit le 24 décembre 1879 et, comme il fut baptisé le 25 décembre en l'église Saint-Patrick, son acte de naissance est rédigé en anglais. Il eut pour parrain et marraine son grand-père et sa grand-mère paternels. Voici d'ailleurs la copie de cet acte :

Parish of St. Patrick, Montreal.

The twenty fifth December one thousand eight hundred and seventy nine we the undersigned priest have baptized Emile born yesterday of the lawful marriage of David Nelligan Ast. P. O. Inspector and Amélie Amanda Hudon of this parish. The sponsors were Patrick Nelligan and Catherine Nelligan undersigned with the father.

D. Nelligan P. Nelligan C. Nelligan J. D. Gray priest.

Emile Nelligan qui jeta tant d'éclat sur l'Ecole littéraire aura donc soixante ans l'an prochain.

On peut rappeler ici qu'il n'est pas le seul écrivain d'origine entièrement ou partiellement anglaise, écossaise ou irlandaise qui a pris place dans l'histoire de la littérature canadienne - française. Tous connaissent les noms des Holmes Maguire, McDonell, Chapman, Dunn, Bules, Robertine Barry, Tardivel et autres.

Ajoutons que la mère d'Emile mourut à Montréal, le 6 décembre 1913, âgée de 55 ans et que son père, l'employé des postes, ne décéda que le 11 juillet 1924.

E.-Z. MASSICOTTE.

Le Bulletin des Recherches historiques

(1) Après avoir été vicar à Rimouski, il entra chez les Pères de la Merci, aux E.-U. et mourut à Mexico. (Allaire, Le clergé canadien, V, 219.)

"Pour mettre à l'aise bien des gens qui s'inquiètent de mes prochains projets politiques, je leur dis simplement que j'ai cru dans les principes que j'ai énoncés aux dernières élections et que j'y crois encore, même si actuellement on s'en écarte." (Signé) F.-J. LEDUC.

Mes beaux réveils d'enfant

Mes beaux réveils d'enfant aux matins de vacances. Quand, par les trous déjà lumineux des volets, Le soleil, à mon rêve éparé, venait mêler Deux longs rayons poudreux pleins d'innombrables danses ! On ouvrait, la fraîcheur entraînait, tous le pays S'offrait baigné d'azur à ma jeune allégresse : "Il est tard, lève-toi". Et c'étaient les tendresses De la mère, et ces mots qu'elle seule nous dit. Matin joyeux d'enfance où l'âme était légère !... L'odeur du café frais emplissait l'escalier ; On disait : "le voilà !" dans la cuisine claire Où pour mieux m'embrasser, à son long tablier La grand'tante essuyait ses mains de ménagère. Cependant que penchée un peu, familière, La servante cessait soudain de balayer.

André LAFON.

L'EDUCATION EUCHARISTIQUE DES ENFANTS

Travail préparé par Mlle Jeanne Lafortune, membre du Cercle Sainte-Paule, du Foyer N.D.B.C., de Saint-Jérôme.

Les enfants sont, dans l'ordre naturel, le plus riche trésor de la famille ; rien ne peut leur être comparé : or, argent, vastes domaines, magnificence des appartements, luxe des vêtements, pierreries les plus précieuses. C'était la conviction de cette fièvre Romaine, Cornélie, mère des Gracques, qui disait en montrant ses deux fils : "Voilà mes joyaux". Ils sont un trésor confié par Dieu aux parents, pour le garder et le faire fructifier ; un trésor dont ils devront rendre compte un jour, pour leur bonheur ou leur malheur, selon qu'ils l'auront fait fructifier ou non.

Nous avons l'inappréciable avantage de vivre au Canada, pays où la foi est encore vivante et solide, où le milieu familial est encore imprégné des vérités religieuses, où l'emprise de l'Eucharistie, sur les âmes, se fait sentir dès le tout jeune âge. On a compris que ce divin sacrement est un générateur de vie surnaturelle et qu'il ne faut pas attendre, pour y recourir, que les passions se soient développées et accrues avec les années, mais qu'il importe, pour prévenir les désastres spirituels, pour fortifier la vertu des jeunes et pour obéir au Souverain Pontife, de mettre, de très bonne heure, le cœur du tout jeune en contact avec la communion, avec le Sacré Cœur de Celui qui a dit : "Laissez venir à moi les petits enfants".

C'est à la mère, à qui la Providence a dévolue la tâche sublime d'ouvrir la jeune intelligence et le cœur de l'enfant aux réalités de la vie surnaturelle. Elle est la première auxiliaire ou pour mieux dire, le précurseur du prêtre, auprès des tout petits en ce qui touche la vie de l'âme. Dans un livre du R. P. Delaporte nous trouvons un chapitre intitulé : "Le bras de la mère

est le premier banc de l'école". On peut dire tout aussi bien que le bras de la mère est surtout le premier banc du catéchisme. Oui, c'est dans les bras de sa mère qu'un enfant apprend à dire le doux nom de Jésus pour la première fois. C'est vers l'âge de deux ou trois ans que l'éducation eucharistique doit commencer chez les tout petits. Ce ne sera jamais assez tôt qu'ils entendront résonner à leurs oreilles le nom de Jésus, qu'ils balbutieront ce nom adorable, que leurs yeux brillants se fixeront sur la blancheur de l'hostie dans une visite à l'église qu'ils feront pour la première fois.

Pour l'ordinaire, l'enfant n'offre que légèreté, inattention, insouciance pour tout ce qui n'appartient pas au monde des choses visibles et sensibles... Cependant, qu'on lui parle de Jésus Hostie, de sa première communion, de cette première rencontre de son âme avec Dieu invisible qui l'aime et demeure, par amour pour lui, dans un sacrement plein de mystère et de douceur ineffable, aussitôt on voit son regard se fixer, son front s'illuminer, son extérieur tout entier revêtir cette gravité pleine de charmes, qu'on dirait empruntée aux anges. A la vérité, il oublie vite ce que l'on vient de lui dire : ses impressions s'envolent avec la rapidité de l'oiseau ; mais qu'une mère pieuse ramène fréquemment son esprit à la pensée du grand jour, bientôt une transformation s'opère en lui, les vues de la foi deviennent en quelque façon son tempérament, son élément, sa vie. Rien ne coûte à l'enfant à qui l'on fait entrevoir le grand bonheur de la première communion ; c'est comme un mystérieux aimant avec lequel on le soulève, on l'entraîne, on le porte pour ainsi dire partout où l'on veut.

Et n'est-ce pas un spectacle attendrissant que de voir de nos jours s'approcher de la sainte table les enfants dont l'intelligence vient à peine de s'ouvrir ?... Doux souvenir de cette soirée où Jésus fatigué du voyage en rencontre plusieurs, les prend à leur mère pour les attirer contre son cœur et les bénir affectueusement, tandis qu'il réprimande avec sévérité ses disciples qui veulent empêcher le rayonnement de sa bonté à l'égard de ces chers petits et de leurs mamans.

C'est donc un devoir sacré pour la mère de bien préparer le petit chérubin à recevoir Jésus Hostie pour la première fois : premièrement, en veillant à l'instruction catéchistique de l'enfant ; deuxièmement, en développant en lui une piété solide et affectueuse ; troisièmement, en l'initiant même à la vie de sacrifice. N'y a-t-il pas de grands saints qui, dès leur enfance, sont devenus des apôtres eucharistiques ?... Ce petit Tharésius qui mit en pratique toutes les instructions reçues dans les catacombes aimait mieux mourir que d'abandonner son Dieu qu'il portait si précieusement sur son cœur ! Notre petite Fleur de l'Enfant Jésus n'était-elle pas des plus heureuses quand elle pouvait recevoir Jésus dans son cœur ou répandre des pétales de roses au passage du Très Saint-Sacrement dans les processions de la Fête Dieu ! Jacques Bernard, qui mourut dans toute l'ardeur de sa jeunesse, avait pour trésor son cher Jésus. Sa première communion fut l'origine d'une véritable faim de l'eucharistie.

Mgr Dupanloup, ce maître en l'art de catéchiser la jeunesse, disait : "Faire prier, bien prier les enfants, c'est par là qu'il faut commencer et qu'il faut finir. Tant qu'on n'a pas inspiré à ces chers petits le besoin, le goût, l'instinct de la prière ; tant qu'on ne les a pas amenés à prier Dieu, on ne pas longuement, mais très sincèrement et très sérieusement, on n'a rien fait."

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les différents travaux que les éducateurs ont composés sur la question de la première communion pour être frappé de l'insistance avec laquelle ils reviennent sur ce sujet.

Vie de sacrifice, vie de pénitence chez l'enfant. Il faut apprendre de bonne heure aux petits enfants que l'hostie est le fruit du sacrifice ; que la croix et l'eucharistie sont inséparables et que toutes les communions qu'ils feront, depuis la première jusqu'à la dernière, porteront d'autant plus de fruits qu'elles seront davantage imprégnées de l'esprit de sacrifice.

Il s'agit donc maintenant de fai-

Et la guerre continue...

Fin de juillet : midi de l'été ! Il y a vingt-quatre ans, comme aujourd'hui, nous savourions les délices de vacances qui semblaient ne devoir pas finir. Soudain, un coup de canon ébranle l'Europe et se répercute jusqu'ici. Mobilisation partout, chants patriotiques, défilés joyeux de troupes. — Nacht Paris, erie le Boche. — Cette guerre ne durera pas un mois, songent les Français et les Anglais.

Illusions, rêves sur lesquels allaient passer quatre hivers. Désastre, hécatombe tels que le monde croira n'en avoir pas connus. Dix millions de tués et plus encore de blessés. Dette aux chiffres astronomiques. Notre génération, pas plus que la suivante, n'en verra le règlement.

Toute cette mitraille, tous ces râles, toutes ces souffrances nous hantent justement. Que le fléau recommence, et c'en est fait de l'humanité. Pour empêcher son retour, multiplions les conférences, bâtons des dreadnoughts et des avions, ruines-nous, s'il le faut, avant l'heure.

Une autre guerre sévit, non moins terrible, et nous nous refusons à compter ces victimes. La tuberculose, de 1914 à 1918, a creusé, au Canada seulement, près de 50,000 tombes, autant que nous avions lâbas de soldats fauchés par la rafale de fer.

Hélas, cette fois, il n'y eut pas de 11 novembre. Négligemment, on omit l'ordre de cesser le feu. Chaque année, dans la province de Québec, 2,700 personnes pour la plupart des moins de 45 ans, l'âge de l'héroïsme, succombent, et, sans exagération, on peut estimer à dix fois autant le nombre des blessés. Des blessés qui ne survivront pas si nous tardons à les secourir. Des blessés qui, eux aussi, semeront la mort.

Se peut-il qu'une pareille tragédie ne nous émeuve pas davantage !

Vous, les mères, qui demandez au ciel que le petit enfant, né de votre amour et de votre douleur, ne connaisse pas les affres de la terrible agonie au fond des tranchées, que faites-vous pour le soustraire à un péril beaucoup plus certain et beaucoup plus proche ? Un péril qui, peut-être, lui vient de vous-même, ou du compagnon de votre vie, ou de tel familial qui porte un germe fatal dans sa bouche ?

Vous, les éducateurs, qui remplacez les parents auprès de l'adolescent, avez-vous conscience que le bon ou le mauvais état de votre santé n'est pas chose qui vous intéresse exclusivement ? Avez-vous le droit de diffuser, en même temps que l'enseignement, la maladie ? Le premier bien n'est-il pas la santé ? Et vous, patrons qui vous félicitez de faire vivre cent et mille ouvriers, est-ce que, par de dangereuses promesses, ou par des conditions pénibles, insalubres, de travail, vous ne les exposez pas à rencontrer la mort chez vous ?

Prévenir la tuberculose, il le faut. Mais fermons d'abord les digues. Tant qu'il y aura des porteurs de germes, et qui ne se soucieront pas de leur état, le danger restera le même pour leur entourage.

La guerre de 1914 était peut-être inévitable, comme les tremblements de terre et, autrefois, le typhus. La peste blanche, elle, ne continue de faire des ravages parce que nous le voulons bien. Ces 2,700 ou 3,000 décès annuels, c'est nous qui en sommes responsables. Et responsables nous le resterons si nous nous obstignons à ne pas nous connaître nous-mêmes, à ignorer si la camarade ne rôde pas dans notre entourage.

L'armistice, dans la guerre atroce que nous livre la tuberculose, sera-t-il signé à la faveur de cette contre-offensive de 1938 ?

re produire à l'éducation eucharistique telle qu'exposée son principal effet voulu, recherché et sûrement annoncé, c'est-à-dire la communion quotidienne ou au moins très fréquente. Ce résultat si souhaitable s'obtient d'autant plus facilement que les enfants ainsi formés demanderont d'eux-mêmes la communion fréquente.

Après avoir tant vanté ces merveilleuses joies de l'eucharistie, d'avoir exalté le jour de leur première communion comme le plus beau jour, arrêter tout d'un coup leur élan vers ce bien suprême serait leur imposer un jeûne cruel et ne pas vouloir que cette fête ait un lendemain. Elle n'est pas une finale mais un prélude et le commencement d'une vie nouvelle, laquelle doit s'entretenir et se développer par la répétition de l'acte vivant et réparateur de la sainte communion et s'extérioriser en un déploiement de conviction et d'activité sur tout le domaine catholique. Et c'est ainsi que se préparent pour l'avenir les âmes d'élites par lesquelles, avec la grâce de Dieu, s'opérera le salut du monde.

Jeanne LAFORTUNE,
du Cercle Sainte-Paule.



POUR LA FEMME ET LA MAISON

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Dirigée de l'Université de Beauté de Paris



L'effet du soleil ardent sur les yeux

L'été est la saison dangereuse pour les yeux. Gare aux vilaines rougeurs, au larmolement, à l'inflammation, aux affections des bords des paupières, aux conjonctivites. Ceci est tellement reconnu que dès les premiers jours de l'été, on voit paraître chez tous les pharmaciens et aux comptoirs des bazars à 5, 10, 15, les lunettes à verre coloré pour protéger les yeux contre la lumière solaire intensive. Le malheur est que ces grands verres bordés d'écaillage ou de cellulose, n'ont rien d'esthétique... et qu'ils masquent les yeux ce qui est bien dommage, car les yeux sont les meilleurs reflecteurs de notre intelligence, de notre esprit. Que de femmes semblent jolies, quand elles n'ont en réalité que de jolis yeux expressifs. Il faut donc éviter de voiler ses yeux.

Mais alors, que faire, puisque si l'on fait de l'auto, les poussières de la route et les fumées d'échappe-

ment sont nuisibles aux yeux ; que la lumière vive et éblouissante affaiblit la vue... On ne peut pourtant pas, en été et surtout en villégiature, éviter le grand air.

Mais non, cousines, ne perdez pas une minute des plaisirs de l'été, que vous soyez à la plage, en villégiature ou même en ville... mais efforcez-vous de prévenir ces ennuis plutôt que d'avoir, plus tard, à les guérir. Le meilleur traitement local préventif, c'est l'usage, matin et soir, d'un bon tonique oculaire contenant de l'homatropine. Une goutte dans chaque oeil, au lever et votre oeil est "cui-rassé" pour la journée contre les mille et une petites attaques résultant d'inflammations causées par le vent et l'ardeur du soleil.

C'est en été surtout que vous vous rendez compte que si les cils longs et soyeux jouent un rôle important dans la beauté féminine, ce rôle est tout à fait secondaire. En effet, si la Providence nous a dotés de cils, c'était non pour rehausser la beauté de nos yeux, mais pour protéger ces organes importants contre l'impression irritante du vent, des courants d'air, des sables et poussières qui flottent dans l'atmosphère.

L'oeil a besoin d'être protégé par une moyenne de 150 de ces poils durs et raides qu'on nomme cils, qui occupent, sur trois ou quatre rangs, le pourtour de l'oeil. Si ces cils sont insuffisants comme membre ou comme longueur, ils n'accomplissent qu'imparfaitement la tâche que la nature leur a imposée.

Il est peut-être un peu tard pour songer à stimuler artificiellement la croissance de vos cils... car, évidemment, si vous les avez négligés, vous ne pouvez vous attendre à les faire croître du jour au lendemain. Cependant, si vous désirez avoir de longs cils qui protégeront vos yeux tout en embellissant singulièrement votre visage, je vous conseille de vous procurer une bonne crème à base de vaseline résinée spécialement préparée pour faire croître les cils. Ces crèmes sont peu coûteuses et une très petite quantité suffit pour des mois et des mois d'usage.

Mon feuillet sur les soins des yeux, comporte des renseignements précieux sur la croissance des cils et des sourcils. N'hésitez pas à le demander. Je serai heureuse de vous l'envoyer sur réception d'un timbre de trois sous.

Il en est, d'ailleurs, de même pour tous les feuillets que j'ai préparés à l'intention des lectrices de cette colonne. J'en ai publié sur les soins du visage, des cheveux, des mains, des pieds, ainsi que sur le développement du buste, sur la maigreur et l'embonpoint (graisse excessive) ; sur le bannissement des poils follets, la transpiration excessive, les poids et mesures normaux. Vous pouvez obtenir ces feuillets contre l'envoi d'un timbre de trois sous pour chacun de ceux qui vous intéressent. J'insiste sur le fait que ces feuillets ne comportent pas un mot d'annonce, mais uniquement des conseils pratiques et désintéressés.

Si vous avez quelque problème de beauté ou d'hygiène qui vous embarrasse, n'hésitez pas à me le confier. Je me ferai un plaisir de vous répondre par lettre discrète, ne révélant pas son origine. Adressez vos lettres à "Cousine Blanche", 197, ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Cousine Blanche

Les marches du Géant

Ottawa, Canada. — Les Marches du Géant, ou encore L'Escalier du Géant, située au centre de la vallée du Paradis, au parc national de Banff, sont une succession de pierres rectangulaires dont la disposition naturelle et régulière suggère un immense escalier. Sur ces pierres, les eaux cristallines du ruisseau Wastach rebondissent en cascade ou série de chutes.

D'après les légendes indiennes, ces marches servaient d'escalier aux esprits habitant les régions célestes supérieures, les "Ukies", et leurs frères opposés, les esprits des régions inférieures. Les Indiens avaient été tellement frappés de la beauté de ce site qu'ils donnèrent au ruisseau le nom de "Wastach", qui signifie admirable.

On peut facilement se rendre du lac Louise aux Marches du Géant, soit en auto soit à cheval.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

Spécialité : EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330 rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME
Pour consultations : Tél. 171
A Saint-Jérôme, les lundi, mardi, mercredi et jeudi, 7 à 10 P.M.
BUREAU-CHEF : 6761 rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Hygiène

LE MAL DE GORGE :

Voilà un malaise commun dont beaucoup connaissent, par expérience, les douleurs et les désagréments. Le mal de gorge atteint également les deux sexes et peut survenir à tout âge. Les personnes adultes qui fument beaucoup ou qui négligent certaines règles d'hygiène peuvent plus que d'autres souffrir de maux de gorge. Le mal de gorge peut aussi être causé par l'inflammation des amygdales, du pharynx ou du larynx. Ces malades ressentent continuellement un besoin d'avaler. Les cas aigus sont souvent accompagnés de fièvre, de maux de tête et de malaise général.

Les adultes n'hésitent pas à se plaindre d'un mal de gorge dès qu'il fait son apparition ; mais ils sont trop portés à oublier qu'il n'en est pas ainsi des enfants et pourtant c'est un mal auquel il faut attacher de l'importance chez ces derniers car il peut marquer le début d'une maladie grave.

Les maux de gorge chez les enfants sont découverts par les médecins qui, par habitude, examinent la gorge de tous les enfants qui sont sous leurs soins. Beaucoup de cas d'inflammation de la gorge se guérissent et ne laissent aucune trace mais d'autres, par contre, s'accompagnent de complications quand, par exemple, l'inflammation s'étend aux oreilles ou aux bronches ; le mal peut alors devenir chronique si le traitement approprié n'est pas appliqué à temps.

Les deux complications les plus graves qui peuvent survenir à la suite de maux de gorge chez les enfants sont la néphrite et le rhumatisme articulaire aigu. La néphrite peut être découverte et traitée assez tôt, vu les symptômes apparents qui l'accompagnent tel que traces de sang dans les urines ou encore bouffissure de la figure. Il n'en est malheureusement pas ainsi du rhumatisme articulaire aigu chez les en-



Exigez les
VERRES

CORECTAL

précis jusqu'au bord

Le verre "Corectal" donne une clarté sur toute l'étendue

Les verres "Corectal" sont vendus par tous les opticiens de la province

Les meilleurs pour vos yeux

La maladie ne se manifeste pas comme chez les adultes par des douleurs aiguës dans les articulations. Il en résulte le plus souvent que le traitement n'est pas institué sans retard. La sévérité de la complication n'est pas proportionnée à celle du mal de gorge qui peut être bénin mais marquer le début d'une attaque de rhumatisme articulaire aigu qui est dommageable à cause de son influence souvent néfaste sur le cœur de l'enfant.

Il n'y a qu'un moyen sûr de prévenir pareil cas, c'est de faire examiner la gorge de l'enfant dès qu'il ne se sent pas bien ; s'il y a inflammation, il sera isolé et gardé au lit jusqu'à l'abaissement de la température à l'état normal puis on le surveillera ensuite durant quelque temps afin de s'assurer qu'il ne présente aucune complication.

Récréations

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 29 juillet 1938 :

INSTRUISSONS-NOUS

— D'où vient le nom des barricades ?
— Le mot barricades a été forgé à la suite de la fameuse Journée des barricades, où les manifestants s'étaient servis, pour se retrancher, de tout ce qu'ils trouvaient, et, pour la plus grosse partie, des "barricades", dont il y avait grande abondance dans les cabarets où ils tenaient leurs as-sises.

MOTS EN RECTANGLE

G R A V E R
R I G I D E
E D I S O N
C A R E M E

CHARADE

Cou — Vent — Couvent.

NOUVEAUX PROBLEMES

MOTS EN TRIANGLE

1. Au commencement du monde. — 2. Symbole métallique. — 3. Celui d'hôtel est plus dangereux que celui de cave. — 4. Qui a perdu sa bonne mine. — 5. Sorte de girouette. — 6. Fit revenir à soi. — 7. Purgatif aussi énergique que vénéneux dans certaines conditions. — 8. Une telle araignée apporte le chagrin, dit-on.

ENIGME

Construit depuis longtemps, tous les jours on me fait. On me prend dans les champs. On me prend à la ville. Ce que j'offre d'unique, et qui est, en effet, C'est que, même étant seul, on me compte par mille.

MOTS EN RECTANGLE

Horizontalment : 1. Celle de la mer Morte est très élevée. — 2. Perdus. — 3. Coiffures qu'affectionnent les Béarnais. — 4. On dit que son lait rend la peau douce.

Verticalement : 1. Ville de l'Arabie ancienne dont une reine est célèbre. — 2. Port et ville de l'Arabie moderne. — 3. Monnaie étrangère. — 4. Bisons d'Europe. — 5. Pièces qui servent aux brancards. — 6. Crochet.

DESCENDS DE
TON
PERCHOIR.
PIERROT...
LE SOUPER
EST SERVI!

TOUT DE SUITE,
MAMAN—VERSE
LA CRÈME SUR
MES KELLOGG'S
CORN FLAKES!



Pour les bambins qui doivent aller au dodo quelques minutes après leur souper, les Kellogg's Corn Flakes, avec de la crème ou du lait, sont le plus sain, le plus délicieux des repas. Très digestibles, ils facilitent un sommeil réparateur.

Croquants, prêts à servir, frais comme au sortir du four... vous ne trouverez rien de plus avantageux que votre épicer. Préparés à London par la Cie Kellogg.

Kellogg's

"POUR LE SOUPER DES ENFANTS"

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE TERREBONNE.
COMTE D'ARGENTEUIL.
MUNICIPALITE DU CANTON
DE GORE.

LOI DE TEMPERANCE DE QUEBEC, CHAPITRE 42 DES STATUTS REFOUDUS DE QUEBEC, 1925.

Les soussignés, électeurs municipaux ayant la qualité voulue, de la Municipalité du canton de Gore, demandent par les présentes que tout règlement que le conseil municipal pourra passer en vertu et en exécution de la Loi de Tempérance de Québec, à aucune époque dans le cours d'une année de la présente date, soit soumis à l'approbation des électeurs municipaux de la dite municipalité.

En foi de quoi nous avons apposé nos seings aux présentes, à Lakefield, ce quatrième jour de juillet en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-huit.

Allan-E. Mount.
J. Galt.
Norman Boyd.
J.-Gerald Robinson.
W. Silvestron.
H.-A. Sherritt.
Mrs. Geo. Evans.
William Gunson.
Minnie McLeish.
I.-R. Miller.
E.-S. Stant.
W.-G. Rogers.
E.-D. Davies.
Haddon McDonald.
R.-H. Angrove, M.D.
S.-B. Chauvin.
E. Royston.
F.-R. Driver.
D. Baird.
Mrs. R.-Y. Overing.
Jas.-A. Fish.
Ernest Napp.
Mrs. A. Moore.
A.-J. Elliott.
C.-B. Bourdeau.
C.-B. Smith, M.D.
W.-A. Robertson.
W.-J. Chapman.
H. Allen.
S. Bradmy.
J.-Gordon Quackenbush.
Geo.-R. Rogers.
Mrs. H. Goodwin.
Norman Patterson.
Hernest Kyle.
H.-M. Evans.
Wm. Woods.
H.-J. Dawson.
Herbert-J. McDonald.
W.-F. Bradley.
Charles Napp.
M. Bresse.
Wm. Robinson.
Myrtle Scoot.
his
James x Swail
mark.
O.-L. Sherritt.
Mabel-S. Kyle.
Mrs. A. Cave.
John-C. Manson.
Lawrence Hodge.
C.-H. Pike.
P.-A. Bradley.
Mrs. A.-L. Leach.
J.-H. O'Brien.
Edgar Morrow.
John-C. Stephens.
H. Jones.
S. Royston.
F. Wilkinson.
D.-G. Irwin.
H.-L. Fetherstonhaugh.
J.-E. Sproule.
J.-A. Bowen.
Rudolf Napp.
Hanne McCullough.
his x mark.
R. McKeown.
J. Alexander.
Grace Woods.
Robert Smith.
D.-M. Farnham.
A. Chapman.
H.-J. McDonald.
Henry McDonald.
C. Savard.
R. Williamson.
Leslie Kerr.
H.-A. Baker.
R. Tucker.
J.-R. Baker.
John-T. Brown.
C.-M. Kuhring.

En conformité avec la requête ci-dessus mentionnée, à une session du conseil municipal du Canton de Gore, tenue le 4ème jour de juillet 1938, l'avis de motion suivant fut donné :

"Qu'à la prochaine session du conseil municipal du Canton de Gore, qui sera tenue le 18 juillet prochain, à la place ordinaire des sessions à Lakefield, proposera l'adoption du règlement suivant :
"La vente des liqueurs alcooliques et l'émission des permis en conséquence, sont les présents règlements prohibés, dans les limites de la municipalité du canton de Gore, en vertu et en exécution de la Loi de Tempérance de Québec."

A sa session tenue le 18 juillet 1938, le conseil municipal du Canton de Gore, a adopté ledit règlement qui se lit comme suit :

"La vente des liqueurs alcooliques et l'émission des permis en conséquence, sont les présents règlements prohibés, dans les limites de la municipalité du canton de Gore, en vertu et en exécution de la Loi de Tempérance de Québec."

AUX ELECTEURS MUNICIPAUX DU CANTON DE GORE

Prenez avis que le règlement ci-dessus mentionné, adopté en vertu de la loi de Tempérance, sera soumis aux électeurs municipaux du Canton de Gore, et qu'un vote au scrutin sera tenu dans la Municipalité, le 27 août 1938, pour savoir si ledit règlement sera adopté oui ou non.

Un bureau de votation sera tenu à Lakefield dans la maison d'école No 1; le bureau de votation sera ouvert à dix heures du matin et fermera à cinq heures de l'après-midi, (heure solaire).

FAIT A LAKEFIELD, le 19 juillet 1938.

GEORGE PEET,
Secrétaire-trésorier de la municipalité du canton de Gore.

Pour votre publicité

utilisez les colonnes de

L'AVENIR DU NORD

Etabli en 1907

303 Avenue Parent — SAINT-JEROME

Saint-Jérôme

L'un des hebdomadaires les mieux connus et appréciés dans toute la province

A la T. S. F.

Radio-Canada

LE RESEAU FRANCAIS DE RADIO-CANADA
Les postes qui constituent le réseau français de Radio-Canada, (postes appartenant ou affiliés à la Société), sont :
CBF, 50,000 watts, 910 Kilocycles, Montréal.
CRCK, 1,000 watts, 950 Kilocycles, Québec.
CJBR, 1,000 watts 1030 Kilocycles, Rimouski.
CRCS, 100 watts, 1120 Kilocycles, Chicoutimi.
CKCH, 100 watts, 1210 Kilocycles, Hull.
CHNC, 1,000 watts, 960 Kilocycles, New-Carlisle.

NOUVEAUX POSTES EMETTEURS DE 50 KW
Pour les provinces des Prairies et les provinces maritimes

La Société Radio-Canada annonce que le Ministre des transports a laissé entendre que le Gouvernement a autorisé l'érection d'un poste émetteur de 50,000 watts pour les provinces des Prairies. Ce poste émetteur, érigé simultanément avec un autre poste de 50,000 watts dans les provinces maritimes, complète la seconde étape du plan de construction de postes émetteurs de haute puissance. La première étape de ce plan consistait dans l'érection des deux postes de 50,000 watts chacun érigés, l'an dernier, dans Québec et Ontario.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES DE PHILADELPHIE

La Symphonie en ré mineur de Brahms. — Relais de Radio-Canada

Les postes du réseau français de Radio-Canada feront le relais, le vendredi 5, de 9 h. 30 à 10 h. 30 du soir, du concert que donnera l'orchestre symphonique de Philadelphie au Fairmont Park. Wilhelm Van Hooststraten, l'un des chefs d'orchestre les plus connus aux Etats-Unis, dirigera.

L'orchestre exécutera la Symphonie No 4, en ré mineur, de Brahms, dont on a dit qu'elle était l'oeuvre maîtresse du grand compositeur allemand. Elle résume toute sa pensée, sa conception, sa manière. Les quatre mouvements de l'oeuvre sont : I — Allegro non assai; II — Andante Moderato; III — Presto Giocoso; IV — Allegro energico et patetico.

Le lendemain, c'est-à-dire le samedi 6, de 8 h. 30 à 10 h. 30 du soir, Radio-Canada fera le relais, cette fois par les postes du réseau Halifax-Vancouver, d'un autre concert de la Symphonie de Philadelphie, au Fairmont Park.

Saul Caston, qui sera au pupitre de chef d'orchestre, fera entendre l'ouverture "Russian et Ludmilla", de Glinka, "Adieu, forêts", air de "Jeanne d'Arc", de Tchaikowsky, avec Tilly Barnach comme soliste, et "Sailor Duncie", air de l'opéra soviétique "Red Poppy", de Glière.

Ces deux concerts, relayés par Radio-Canada, sont des émissions du Mutual Broadcasting System.

PAUL DE MARKY A RADIO-CANADA, LE 7

M. Paul de Marky, pianiste, donnera un récital aux studios de CBF de Radio-Canada, le dimanche 7, de 1 h. 30 à 2 h. de l'après-midi.

M. de Marky jouera "Variations sur un thème de Paganini", par Brahms. Cette oeuvre est d'une exécution très difficile et ne peut être interprétée que par un virtuose.

Brahms a choisi comme thème le "Caprice" en la mineur, de Paganini; les variations sont au nombre de vingt-huit. Elles renferment et résument toutes les difficultés d'exécution que l'on trouve dans l'oeuvre de Brahms.

M. de Marky jouera l'oeuvre en entier.

"LE POINT DE VUE DE SIRIUS"

M. Edmond Turcotte reprendra, le dimanche 7, à 5 heures 45 de l'après-midi, au poste CBF, et, par relais, aux autres postes du réseau français de Radio-Canada, sa causerie sur les événements de la politique internationale. M. Turcotte a intitulé sa causerie : "Le point de vue de Sirius".

METROPOLITAN CAFE

La baronne Czavossy, soprano, Juliette Drouin, harpiste, et Lucien Gagnier, flûtiste, seront les solistes au concert que diffusera Radio-Canada, sous cette rubrique, — Metropolitan Café, — le lundi 8, à 8 h. 30 du soir. Maurice Zbriger, qui dirigera, s'est inspiré du folklore bohème dans la préparation de son programme. Il fera également entendre l'une de ses propres oeuvres : "Cardas", No 6.

LE TRIO KRASNER

Le trio instrumental Krasner, que l'on entend le samedi, à 4 h. 15 de l'après-midi, au poste CBF de Radio-Canada, se compose de MM. Rubin Krasner, violoncelliste, Norman Herschorn, violoniste, et Mlle Marie-Thérèse Paquin, pianiste. Le trio jouera à son concert du samedi 6, "Marche de Tannhauser," de Wagner, "Au son de l'orchestre tzigane", de Meyer-Helmond, et la Symphonie "Oxford", de Haydn.

25e Anniversaire de l'Abitibi

DEFILE HISTORIQUE DU 8 AOUT PROCHAIN A AMOS

Il n'y a pas une célébration patriotique dans l'histoire du Canada français qui ne se reporte au témoignage de l'histoire. Or la grande parade du 8 août prochain constituera pour les milliers de spectateurs les plus belles pages de l'Abitibi depuis sa découverte jusqu'à nos jours.

Dans la formation de cette parade, on s'est inspiré de l'oeuvre magnifique qui connaît présentement un grand succès de librairie, l'histoire de l'Abitibi par M. Pierre Trudelle : "L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui."

On sait que tous nos cantons doivent leur appellation à la suggestion heureuse de l'honorable Adélard Turgeon, ancien président du Conseil Législatif, qui a parcouru la liste des anciens capitaines de l'armée de Montcalm, au cours de la période héroïque de la guerre de Sept Ans, pour leur donner le vocabulaire qu'ils portent sur la carte géographique, sans oublier ces fameux régiments représentant autant de provinces françaises où se sont recrutés nos valeureux ancêtres.

Evidemment, il faut un cadre à la concrétisation de cette page d'histoire; voilà pourquoi un détachement de la Gendarmerie Royale du Canada et des officiers de la Sûreté provinciale de Québec servira de vedette à cette parade historique.

ABITIBI D'AUTREFOIS

Quatre chars allégoriques représenteront le premier poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en se reportant en 1674; la première messe sur le sol Abitibien, en 1686; la plantation de la première croix, en 1837, et le premier voyage sur le Transcontinental en Abitibi qui nous amenaient Monseigneur Latulipe, premier Evêque d'Haileybury. Le très honorable sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada ouvrirait officiellement à la civilisation cette nouvelle partie du pays et les nombreux spectateurs auront le plaisir de voir de leurs yeux la silhouette élégante de ce grand politique dans la personne d'un pionnier du Nord-Ouest de Québec.

ABITIBI D'HIER

La dénomination de nos divers cantons prendra une forme concrète par le défilé des officiers de l'armée de Montcalm qui se sont battus avec succès à Carillon et ont soutenu le stage héroïque de Québec, en 1759. On verra alors le général Montcalm, les capitaines Bourlamaque, Rochebeaucourt, Landrienne, Malartic, etc., etc., à la tête des régiments La Sarre, La Reine, Béarn, Berry, Royal Roussillon, etc.

L'ABITIBI D'AUJOURD'HUI

Nous entrons en pleine histoire contemporaine. Ce sont d'abord M. et Madame Ernest Turcotte, d'Amos premiers colons de l'Abitibi, arrivés ici en 1910 et qui prendront place en personne sur le premier char allégorique. L'effort intensifié d'un colon de l'époque venant prendre possession de cette partie du sol qui lui est attribuée sera le sujet du second char; viendront ensuite des voitures portant M. l'abbé J.-O.-V. Dudaïne, curé fondateur d'Amos, l'honorable Hector Authier, premier agent des terres et premier député de l'Abitibi à l'Assemblée Législative et M. Frank Blais, premier député de Châteaufort à la Chambre des Communes. L'arrivée des premiers religieux et religieuses qui produiront leur zèle inlassable à notre population sera aussi reproduite dans cette parade. D'autres chars allégoriques représentant le commerce du bois de sciage et de pulpe, l'agriculture, l'industrie des mines et un groupe de prospecteurs, compléteront ce défilé historique.

Les fanfares d'Amos et de Macamic auront une place assignée dans cette procession grandiose qui laissera dans l'esprit de notre population un souvenir impérissable.

Plus de 500 figurants costumés aux couleurs de l'époque nous feront vivre cette journée du 18ème siècle.

NANINE GRUNER.

Les nouvelles littéraires, 2 juillet 1938.

"LE RECUEIL" D'AOUT

Au sommaire du "Recueil" d'aout, nous trouvons une sélection exceptionnelle d'articles résumant la production des meilleurs chroniqueurs de France et du Canada : De Robespierre à Hitler, condensé du "Flambeau"; L'Angleterre et le cygne, de "Marianne"; Nostradamus, du "Journal de la Femme"; Les migrations colonisatrices, de "La Journée Industrielle"; Le miracle de l'oeuf, de "La Vie au Grand Air"; Les enfants prodiges, de "La Française"; L'Amérique paralysée, de "La Grande Revue"; La gastronomie chez les Romains, de "La Revue Belge"; Si la guerre éclatait demain, des "Annales"; Walt Disney et ses films, de "La Revue des Deux Mondes"; La doctrine du fascisme, de "La Revue Belge"; Couleur dans le monde, d'"Europe"; Le protecteur des Arts, de "Je Suis Partout"; Meubles historiques, du "Monde Illustré"; Optimisme et publicité, de "La Revue de France"; Bientôt le jugement dernier? du "Journal" de la Femme; L'unification des réseaux, du "C. N. R. Magazine"; Origines de la guerre du Transvaal, des "Annales"; L'homme qui fait trembler la terre, de "Pour Vous"; Le pays de la simplicité, de "Marie-Claire"; L'homme et les techniques pré-machinistes, d'"Europe"; L'évolution est-elle morte? de "La Revue de France"; Le microfilm, de "La Nouvelle Revue"; La fille à Guillotin, du "Samedi"; Dernier rempart de la Démocratie, de "La Grande Revue"; Origines des premiers colons américains, de "F.L.I.S." et plusieurs autres notes et articles formant 96 pages de texte. "Le Recueil" est en vente dans tous les dépôts de journaux à 25c. Abonnement, \$3 par année. Un spécimen gratuit sera envoyé en en faisant la demande à Case postale 100, station "B", Québec, P.Q.

LES ENGAGES DU GRAND PORTAGE

LES NOUVELLES LITTERAIRES, du 2 juillet, contiennent l'article suivant sur le livre de notre compatriote, Léo-Paul Desrosiers, "Les engages du Grand Portage", édité à Paris par la librairie Gallimard. Nous sommes heureux de le reproduire pour nos lecteurs :

Un roman historique, mais dans lequel l'érudition n'est jamais pesante. Léo-Paul Desrosiers, qui est l'un des meilleurs écrivains canadiens de ce temps, conte, le plus simplement du monde, la vie héroïque, douloureuse et sans scrupules des trafiquants de fourrures dans le Nord canadien, vers le milieu du 19e siècle. Sous le dur commandement des "Bourgeois", propriétaires des grandes compagnies, les engages vont d'un poste à l'autre troquer leurs marchandises et leur camelote contre les pelleteries achetées aux Indiens pour le prix dérisoire de quelques armes, d'oripeaux bariolés ou d'une eau-de-vie frelatée.

Véritables aventuriers que ces "Bourgeois"! Nous en rencontrons quelques-uns sur la route du Grand Portage : Simon MacTavish, d'abord, le Marquis, le Premier. Après un gain, mais fastueux, il voyage dans un canot particulier, suivi de cuisiniers qui lui préparent des repas exquis, et d'ort au bord du fleuve sous une tente de soie rouge. Puis, c'est Tom MacDonald, dit le Bancroche, un vrai bandit, celui-là, fourbe et rusé sous un air jovial. Si les maîtres sont écossais, les employés sont presque tous français. Les Indiens les aiment, et surtout, ils sont seuls assez robustes pour supporter les épreuves de ces longues journées; le poids des vêtements mouillés, la morsure de l'eau où la glace fond encore, la souffrance des pieds dont l'épiderme se détache par plaques... Les haltes sont courtes, le sommeil constamment troublé par les piqûres des maringouins...

Le sujet du livre est dans la guerre acharnée que se livrent les compagnies rivales. Il est surtout dans les manoeuvres surnoises d'un engagé dévoré d'ambition, Nicholas Montour, qui est la figure centrale du roman, l'une des plus curieuses certainement qu'il m'ait été donné de rencontrer. Presque pitoyable au début, ce gros homme blafard qui inspire la méfiance et le dégoût parvient, à force de ruse et d'intelligence, à se créer des complicités. On le voit prendre peu à peu, sur ses compagnons de voyage, un ascendant extraordinaire et passer du rang de simple payeur à celui de "gouverneur", puis à celui de contre-maître, de commis, et enfin de facteur. Il a vite compris que seul importait, aux yeux des bourgeois, le nombre des ballots de fourrures entassés dans les factoreries, et qu'ils se souciaient peu des moyens employés pour se les procurer. Imbu de ces principes, Montour engage une lutte sans merci; il affame et traque ses rivaux, vole les Indiens ou s'allie avec eux, incendie les postes de ses adversaires. La Compagnie s'enrichit, et Nicholas Montour s'élève. A lui, maintenant, de s'entendre appeler "Mon Bourgeois", et de s'enivrer copieusement.

Léo-Paul Desrosiers a su évoquer autour de cette cynique histoire, la terre magnétique et sauvage où elle se déroule, et il en a fait un grand livre.

CONSTRUCTEURS !

POUR VOS CONSTRUCTIONS, NOUS AVONS TOUJOURS EN MAINS LES MATERIAUX SUIVANTS :

Bois brut et préparé de toutes sortes
Lambrissage en imitation de bois rond
Charpente en pin rouge
Lattes, moulures, bardeaux en cèdre
Papier à lambris de toutes sortes
Papier à couverture de toutes formes et couleurs

Spécialités :
"Donnacona", Plancher en bois franc
"Perfection"
et le beau papier "Brantford"
(imitation de briques)
DEMANDEZ-NOUS NOS PRIX

THE EAGLE LUMBER Co., Ltd
Saint-Jérôme
Téléphone 60 — 300 rue Saint-Janvier

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

LES ENGAGES DU GRAND PORTAGE
par Léo-Paul DESROSIERS

mus, du "Journal de la Femme"; Les migrations colonisatrices, de "La Journée Industrielle"; Le miracle de l'oeuf, de "La Vie au Grand Air"; Les enfants prodiges, de "La Française"; L'Amérique paralysée, de "La Grande Revue"; La gastronomie chez les Romains, de "La Revue Belge"; Si la guerre éclatait demain, des "Annales"; Walt Disney et ses films, de "La Revue des Deux Mondes"; La doctrine du fascisme, de "La Revue Belge"; Couleur dans le monde, d'"Europe"; Le protecteur des Arts, de "Je Suis Partout"; Meubles historiques, du "Monde Illustré"; Optimisme et publicité, de "La Revue de France"; Bientôt le jugement dernier? du "Journal" de la Femme; L'unification des réseaux, du "C. N. R. Magazine"; Origines de la guerre du Transvaal, des "Annales"; L'homme qui fait trembler la terre, de "Pour Vous"; Le pays de la simplicité, de "Marie-Claire"; L'homme et les techniques pré-machinistes, d'"Europe"; L'évolution est-elle morte? de "La Revue de France"; Le microfilm, de "La Nouvelle Revue"; La fille à Guillotin, du "Samedi"; Dernier rempart de la Démocratie, de "La Grande Revue"; Origines des premiers colons américains, de "F.L.I.S." et plusieurs autres notes et articles formant 96 pages de texte. "Le Recueil" est en vente dans tous les dépôts de journaux à 25c. Abonnement, \$3 par année. Un spécimen gratuit sera envoyé en en faisant la demande à Case postale 100, station "B", Québec, P.Q.

LA REVUE POPULAIRE D'AOUT

Le numéro de La Revue Populaire d'aout continue une longue lignée de livraisons intéressantes à tous points de vue. La réputation de La

Revue Populaire repose solidement sur un mot d'ordre, jamais démenti : instruire en distrayant. Tous, après avoir parcouru tant de belles pages, s'accorderont à dire que La Revue Populaire mérite, comme toujours d'ailleurs, le prix d'excellence quant à la présentation et au contenu des articles. Les femmes, particulièrement, seront ravies que, ce mois-ci, on ait fait très large la place aux chroniques féminines.

Autre chose : pour se reposer des fatigues et des chaleurs, pour agréer une villégiature, des loisirs, les heures de pluie ou de spleen, quoi de mieux qu'une lecture utile en même temps qu'agréable? Jeter un coup d'oeil sur le sommaire de La Revue Populaire, c'est une invite à la lire en entier.

Outre les rubriques habituelles sur la littérature, l'art, la mode, la cuisine, les conseils pratiques, les mots croisés, la généalogie, outre les photos aussi nombreuses que belles et huit pages remarquables en couleurs, signalons :

Chez François Mauriac, par Juliette Cabana, correspondante de La Revue Populaire à Paris, Maurice Gaudreau, Artiste Canadien; Arts et Métiers du Québec, par Marius Barbeau; L'Art de Recevoir, par Francine, Italie '38, par Marcel Damiel; Chambres d'Enfants, par Caroline Duclos; Quelques Musiciens, par Thérèse Fournier; Le Curé Chinok, une nouvelle inédite de Marie Le Franc; Les Amours de Gréta Garbo, par Mme Louise Gilbert-Sauvage, correspondante à Hollywood de La Revue Populaire, du Samedi et du Film; Poissons Tropicaux Chez vous, par Georges Prével; Les Fils de la Liberté, par Gérard Filteau; etc.

Enfin, dans le délicieux roman de Léo Darte, Les Deux Routes, on voit que le caprice d'une Américaine, excentrique et généreuse, faillit compromettre le bonheur d'un jeu-

La qualité de vos imprimés parle pour vous

Avant de placer votre prochaine commande, venez nous voir, téléphonez ou écrivez-nous; nous vous soumettrons des plans pour vos meilleurs intérêts

Obligations — Actions
Papeterie Commerciale — Circulaires
Calendriers — Travaux de ville
Journaux — Revues — Catalogues
Cartes de visite — d'affaires
Faire-parts — Souvenirs mortuaires

LES COMMANDES PAR CORRESPONDANCE REÇOIVENT LA MEILLEURE ATTENTION

Imprimerie J.H.A. LABELLE Limitée

303 Avenue PARENT — Téléphone 12
(VOISIN DE LA GARE DU PACIFIQUE CANADIEN)
SAINT-JEROME

Etablie en 1905

mus, du "Journal de la Femme"; Les migrations colonisatrices, de "La Journée Industrielle"; Le miracle de l'oeuf, de "La Vie au Grand Air"; Les enfants prodiges, de "La Française"; L'Amérique paralysée, de "La Grande Revue"; La gastronomie chez les Romains, de "La Revue Belge"; Si la guerre éclatait demain, des "Annales"; Walt Disney et ses films, de "La Revue des Deux Mondes"; La doctrine du fascisme, de "La Revue Belge"; Couleur dans le monde, d'"Europe"; Le protecteur des Arts, de "Je Suis Partout"; Meubles historiques, du "Monde Illustré"; Optimisme et publicité, de "La Revue de France"; Bientôt le jugement dernier? du "Journal" de la Femme; L'unification des réseaux, du "C. N. R. Magazine"; Origines de la guerre du Transvaal, des "Annales"; L'homme qui fait trembler la terre, de "Pour Vous"; Le pays de la simplicité, de "Marie-Claire"; L'homme et les techniques pré-machinistes, d'"Europe"; L'évolution est-elle morte? de "La Revue de France"; Le microfilm, de "La Nouvelle Revue"; La fille à Guillotin, du "Samedi"; Dernier rempart de la Démocratie, de "La Grande Revue"; Origines des premiers colons américains, de "F.L.I.S." et plusieurs autres notes et articles formant 96 pages de texte. "Le Recueil" est en vente dans tous les dépôts de journaux à 25c. Abonnement, \$3 par année. Un spécimen gratuit sera envoyé en en faisant la demande à Case postale 100, station "B", Québec, P.Q.

LA REVUE POPULAIRE D'AOUT

Le numéro de La Revue Populaire d'aout continue une longue lignée de livraisons intéressantes à tous points de vue. La réputation de La

Revue Populaire repose solidement sur un mot d'ordre, jamais démenti : instruire en distrayant. Tous, après avoir parcouru tant de belles pages, s'accorderont à dire que La Revue Populaire mérite, comme toujours d'ailleurs, le prix d'excellence quant à la présentation et au contenu des articles. Les femmes, particulièrement, seront ravies que, ce mois-ci, on ait fait très large la place aux chroniques féminines.

Autre chose : pour se reposer des fatigues et des chaleurs, pour agréer une villégiature, des loisirs, les heures de pluie ou de spleen, quoi de mieux qu'une lecture utile en même temps qu'agréable? Jeter un coup d'oeil sur le sommaire de La Revue Populaire, c'est une invite à la lire en entier.

Outre les rubriques habituelles sur la littérature, l'art, la mode, la cuisine, les conseils pratiques, les mots croisés, la généalogie, outre les photos aussi nombreuses que belles et huit pages remarquables en couleurs, signalons :

Chez François Mauriac, par Juliette Cabana, correspondante de La Revue Populaire à Paris, Maurice Gaudreau, Artiste Canadien; Arts et Métiers du Québec, par Marius Barbeau; L'Art de Recevoir, par Francine, Italie '38, par Marcel Damiel; Chambres d'Enfants, par Caroline Duclos; Quelques Musiciens, par Thérèse Fournier; Le Curé Chinok, une nouvelle inédite de Marie Le Franc; Les Amours de Gréta Garbo, par Mme Louise Gilbert-Sauvage, correspondante à Hollywood de La Revue Populaire, du Samedi et du Film; Poissons Tropicaux Chez vous, par Georges Prével; Les Fils de la Liberté, par Gérard Filteau; etc.

Enfin, dans le délicieux roman de Léo Darte, Les Deux Routes, on voit que le caprice d'une Américaine, excentrique et généreuse, faillit compromettre le bonheur d'un jeu-

La qualité de vos imprimés parle pour vous

Avant de placer votre prochaine commande, venez nous voir, téléphonez ou écrivez-nous; nous vous soumettrons des plans pour vos meilleurs intérêts

Obligations — Actions
Papeterie Commerciale — Circulaires
Calendriers — Travaux de ville
Journaux — Revues — Catalogues
Cartes de visite — d'affaires
Faire-parts — Souvenirs mortuaires

LES COMMANDES PAR CORRESPONDANCE REÇOIVENT LA MEILLEURE ATTENTION

Imprimerie J.H.A. LABELLE Limitée

303 Avenue PARENT — Téléphone 12
(VOISIN DE LA GARE DU PACIFIQUE CANADIEN)
SAINT-JEROME

Etablie en 1905

mus, du "Journal de la Femme"; Les migrations colonisatrices, de "La Journée Industrielle"; Le miracle de l'oeuf, de "La Vie au Grand Air"; Les enfants prodiges, de "La Française"; L'Amérique paralysée, de "La Grande Revue"; La gastronomie chez les Romains, de "La Revue Belge"; Si la guerre éclatait demain, des "Annales"; Walt Disney et ses films, de "La Revue des Deux Mondes"; La doctrine du fascisme, de "La Revue Belge"; Couleur dans le monde, d'"Europe"; Le protecteur des Arts, de "Je Suis Partout"; Meubles historiques, du "Monde Illustré"; Optimisme et publicité, de "La Revue de France"; Bientôt le jugement dernier? du "Journal" de la Femme; L'unification des réseaux, du "C. N. R. Magazine"; Origines de la guerre du Transvaal, des "Annales"; L'homme qui fait trembler la terre, de "Pour Vous"; Le pays de la simplicité, de "Marie-Claire"; L'homme et les techniques pré-machinistes, d'"Europe"; L'évolution est-elle morte? de "La Revue de France"; Le microfilm, de "La Nouvelle Revue"; La fille à Guillotin, du "Samedi"; Dernier rempart de la Démocratie, de "La Grande Revue"; Origines des premiers colons américains, de "F.L.I.S." et plusieurs autres notes et articles formant 96 pages de texte. "Le Recueil" est en vente dans tous les dépôts de journaux à 25c. Abonnement, \$3 par année. Un spécimen gratuit sera envoyé en en faisant la demande à Case postale 100, station "B", Québec, P.Q.

LA REVUE POPULAIRE D'AOUT

Le numéro de La Revue Populaire d'aout continue une longue lignée de livraisons intéressantes à tous points de vue. La réputation de La

Revue Populaire repose solidement sur un mot d'ordre, jamais démenti : instruire en distrayant. Tous, après avoir parcouru tant de belles pages, s'accorderont à dire que La Revue Populaire mérite, comme toujours d'ailleurs, le prix d'excellence quant à la présentation et au contenu des articles. Les femmes, particulièrement, seront ravies que, ce mois-ci, on ait fait très large la place aux chroniques féminines.

Autre chose : pour se reposer des fatigues et des chaleurs, pour agréer une villégiature, des loisirs, les heures de pluie ou de spleen, quoi de mieux qu'une lecture utile en même temps qu'agréable? Jeter un coup d'oeil sur le sommaire de La Revue Populaire, c'est une invite à la lire en entier.

Outre les rubriques habituelles sur la littérature, l'art, la mode, la cuisine, les conseils pratiques, les mots croisés, la généalogie, outre les photos aussi nombreuses que belles et huit pages remarquables en couleurs, signalons :

Chez François Mauriac, par Juliette Cabana, correspondante de La Revue Populaire à Paris, Maurice Gaudreau, Artiste Canadien; Arts et Métiers du Québec, par Marius Barbeau; L'Art de Recevoir, par Francine, Italie '38, par Marcel Damiel; Chambres d'Enfants, par Caroline Duclos; Quelques Musiciens, par Thérèse Fournier; Le Curé Chinok, une nouvelle inédite de Marie Le Franc; Les Amours de Gréta Garbo, par Mme Louise Gilbert-Sauvage, correspondante à Hollywood de La Revue Populaire, du Samedi et du Film; Poissons Tropicaux Chez vous, par Georges Prével; Les Fils de la Liberté, par Gérard Filteau; etc.

Enfin, dans le délicieux roman de Léo Darte, Les Deux Routes, on voit que le caprice d'une Américaine, excentrique et généreuse, faillit compromettre le bonheur d'un jeu-

CONTRE LES MOUCHES

FLY - KIL	Flit, 8 onces	0.25
8 onces	0.30	0.33
16 onces	0.50	0.23
32 onces	0.90	0.45
1/2 gallon	2.00	0.27
1 gallon	3.50	0.27
POUR LES ANIMAUX	CHASSE-MOUCHES DARLEY	
16 onces	0.25	8 onces 0.15
32 onces	0.40	32 onces 0.35
1/2 gallon	0.75	1/2 gallon 0.60
1 gallon	1.35	1 gallon 1.00

Poudre Sapho, Bug-Bear, 0.10 la boîte, 5 boîtes pour 0.25
AERONON, papier collant, 2 pour .05, 12 pour 0.25

CHOCOLATS LAURA SECORD

Nous prenons les commandes pour FLEURS NATURELLES

Pharmacie Oscar Landry

W. Prud'homme, gérant

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT

Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges

Voisin du marché, à Saint-Jérôme

Service rapide de 2 messagers jusqu'à 10 heures du soir

MELI-MELO

(Suite de la première page)

changé. Ce que je pensais en 1936 sur la question sociale, l'agriculture, la colonisation, l'avenir de la jeunesse, je le pense encore plus profondément aujourd'hui.

M. Godbout appuya ensuite sur le problème de l'exode rural, sur l'entente du capital et du travail, sur la loi qui régit les sociétés, sur la restauration de l'agriculture, sur les jeunes et le parti libéral, sur les œuvres de jeunesse.

LES MEDECINS DE
LANGUE FRANÇAISE

C'est sous le signe de l'actualité médicale que le comité d'organisation du congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord a mis au point un programme scientifique dont l'intérêt attirera sans doute dans la capitale fédérale des centaines de sociétaires de tous les coins du continent.

Convoqués par les successeurs du professeur Brochu de Québec, dont la clarté d'esprit veilla longtemps aux destinées de l'Association, les praticiens francophones se réuniront les 5, 6, 7 et 8 septembre prochains.

Une fois de plus, le grand organisme médical manifeste son activité. Depuis sa naissance, en 1902, tous les deux ans, il a réuni ses membres, mobilisant leurs énergies, les orientant vers une conception toujours plus haute de la science et assurant de plus la survie médicale française du Canada.

Pendant la guerre, à l'exemple de tant d'autres organisations, l'Association dut interrompre son travail. Elle le reprit de plus belle par la suite, ses dirigeants ne manquant pas l'occasion de profiter de l'expérience inappréciable et des développements inouïs suscités dans le domaine de la médecine et de la chirurgie par la terrible hécatombe mondiale.

Ce sera le deuxième congrès de l'Association à Ottawa. En 1932, sous la présidence du docteur R.-E. Valin, aujourd'hui directeur général, elle y obtenait un franc succès. En septembre, les sociétaires retourneront dans la capitale, conscients, plus que jamais, de la valeur des éléments français en dehors du Québec.

EXCURSION A
MONTREAL

85c

Samedi, 13 août 1938
et dimanche matin, 14 août
Retour jusqu'au lundi soir, 15 août
Voitures ordinaires seulement
Aucun bagage enregistré

Pacifique Canadien

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Bureau existant
depuis 38 ans

ENTRE
QUAT'Z YEUX

GARE A NOS GARES !

Il serait plus que temps de songer à améliorer l'aspect de nos deux gares. Ça fait mal au cœur de constater l'état de décrépitude où elles sont.

La gare du Pacifique, avec son toit rapiécé comme le fond de culotte d'un clochard, avec sa pierre noire et sale, avec son quai crevassé, avec sa peinture défraîchie, ne peut que blesser la vue de quiconque descend ou passe à Saint-Jérôme. D'autant plus que les environs ne sont guère plus invitants. Il est beau de voir la chaussée qui entoure l'édifice, surtout quand il pleut : on se croirait dans un "pit" de sable abandonné. Et le rebord en bois de cette partie du quai comprise entre les avenues Parent et du Palais, rebord qui tombe en pourriture, quand va-t-on se décider à le refaire en ciment ? Quand va-t-on se décider à poser des fleurs un peu partout et à mettre du fin gravier là où il en faut, particulièrement entre les rails où l'herbe pousse comme dans un champ ? — Il est bon de remarquer que de toutes les gares qui s'échelonnent entre Saint-Jérôme et Montréal, la nôtre est l'une des plus mal entretenues.

Quant à celle du Canadien National, tout ce que nous avons dit de l'autre peut s'y appliquer. Nous pourrions ajouter que ce ne serait pas une mauvaise idée que de faire les foins tout à l'entour : il y en aurait de quoi nourrir toute notre population chevaline durant au moins six mois.

SPECTACLE EDIFIANT !

Là où l'on constate le mieux l'absence de patriotisme d'un grand nombre c'est pendant l'exécution de notre hymne national par la fanfare, à la fin de ses concerts.

Que c'est donc beau de voir plus de la moitié des assistants se tremousser, débiter des niaiseries, s'écarter des premiers accords de "O Canada" ! ! ! Que c'est beau ! Que c'est sublime ! Que c'est éducatif ! Le cœur de ces gens-là semble n'être qu'une espèce d'organe qui se borne à accomplir sa fonction de balancier. Et ce sont eux qui sont les premiers à gueuler contre les Anglais, les Juifs, les étrangers. Au lieu de faire les patriotards et d'essayer de donner des leçons de patriotisme, qu'ils commencent donc par rendre à leur hymne national le respect qui lui est dû.

ARGUS.

THEATRE
REX
Saint-Jérôme

Vendredi et samedi
5 et 6 août

Programme double bilingue : "MARIA DE LA NUIT", avec Monique Rolland, Paul Bernard ; "I COVER THE WATERFORD", avec Claudette Colbert, Ben Lyon. — Série : "THE PAINTED STALLION", 3ième épisode.

Dimanche et lundi
7 et 8 août

Programme double français : "27 RUE DE LA PAIX", avec Renée Saint-Cyr, Jules Berry ; "LIBERTE", avec Maurice Escande, Germaine Roger. — Eclair-Journal.

Mardi, mercredi et jeudi
9, 10 et 11 août

Programme double anglais : "MARRIED BEFORE BREAKFAST", avec Robert Young, Florence Rice ; "THE LAST GANGSTER", avec Edward-G. Robinson. Comédie.

Décès de Madame
Moïse Francoeur

Jeudi dernier, 28 juillet, est décédée à Saint-Jérôme, après une longue maladie, Madame Moïse Francoeur, née Rosalie Fauteux. Elle était âgée de 70 ans.

D'imposantes funérailles ont eu lieu samedi matin, en l'église de Saint-Jérôme, à 10 heures. La défunte était dame de Sainte-Anne. Elle laisse dans le deuil, son époux, M. Moïse Francoeur, ancien marguillier ; un fils d'un premier mariage, M. Ludger Danis, une belle-fille, Mme Ludger Danis, née Jeanne Beauchamp, deux petits-enfants, Aline et Agathe Danis ; dix beaux-enfants : Madame Boland, née Marie-Louise Francoeur, de Montréal, Mme Pierre Gauthier, née Berthe Francoeur, de Saint-Jérôme, Mme DeSève, née Yvonne Francoeur, de Bordeaux, Moïse Francoeur et Mme Fleury, née Blanche, et René Francoeur, de Montréal, Louis Francoeur, de New-York, Emilie, Albert et Jean Francoeur, de Saint-Jérôme ; un petit-fils, René Labelle, de Saint-Jérôme, ainsi que 24 autres petits-enfants.

Remerciements

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert leurs condoléances, soit par offrande de messes, de fleurs, bouquets spirituels, cartes ou visites de sympathie et assistance aux funérailles.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé M. Payment, curé de Lesage, vient d'être nommé curé de la paroisse Saint-Vital, à Montréal. Il a quitté Lesage mercredi midi. Son successeur est M. l'abbé Louis-J. Gervais qui était jusqu'ici chapelain à l'hôpital du Sacré-Cœur.

Affaires
municipales

VILLE DE SAINT-JEROME

Convention des chefs de police. Notre chef de police, Raoul Latour, se rendra à la convention des chefs de police et pompiers de la province de Québec qui sera tenue à Sherbrooke, les 9, 10, 11 et 12 août.

Temps accordé aux journalistes. Vu que le nombre des chômeurs est considérablement augmenté depuis que les travaux d'égoûts sont terminés et que la ville ne peut procurer suffisamment de travail à tous ses chômeurs, à l'avenir, quatre jours de travail seulement seront accordés à ceux qui en recevaient 5 ou 6 et trois jours seront alloués à ceux qui en faisaient moins de 5. Il ne sera plus fait de retenue pour taxes sur le salaire des journalistes.

Au parc d'amusement. Les gardiens du parc C.P.R. ont été avisés d'avoir à surveiller très étroitement les enfants pour leur interdire d'aller jouer près de la gare.

Chemin du cimetière. Pour faire suite à une requête adressée par le conseil municipal des Milles-Isles, qui se plaint du mauvais état du chemin de l'avenue de Martigny, qui conduit au cimetière, instructions ont été données au contremaître de voir à réparer ce chemin immédiatement et à ce qu'il soit tenu dans un meilleur état, à l'avenir.

Bain municipal. Cette année, l'heure du bain pour les enfants se termine à 4 heures afin de permettre aux adultes de se baigner avant souper. M. Alexandre Pilon, fils, est le gardien du bain et y tient un restaurant.

La police d'assurance de la ville pour responsabilité, à cet endroit ainsi qu'au parc C.P.R., a été renouvelée.

Ouverture de la rue Saint-Georges. On est à faire les travaux nécessaires pour relier la rue Saint-Georges à la rue Labelle, au nord de la ville.

Eclairage de rues. Afin de procurer un meilleur éclairage, des lampes 100 watts seront installées dans les rues de la ville, au lieu de celles de 60 qu'on posait jusqu'ici.

Méthode de paye. A l'avenir, le trésorier de la ville, accompagné d'un constable, procédera à la distribution de la paye sur les divers travaux de la ville, le vendredi après-midi.

Elargissement de trottoir. M. C.-A. Lorrain, a cédé à la ville une lisière de terrain occupé jusqu'ici par les galeries de son édifice de la rue Saint-Georges. Ce terrain servira à l'élargissement du trottoir, en front de cette propriété.

L'hôtel de ville. MM. A. Piché, E. Pelletier et L. Aubry, peintres, sont actuellement à peindre la façade en brique et la couverture de l'hôtel de ville.

Défrichement du terrain d'exposition. Le terrain d'exposition qui doit être transformé en un parc central d'amusements pour les enfants sera défriché. Ceux qui travailleront à ce défrichement seront payés \$4.00 par arpent. Les arbres de un pouce et plus de diamètre devront être épargnés.

Gardiens. Les gardiens au dépôt municipal sont MM. Jos. Turcotte et Jos. Beauchamp, qui travaillent à tour de rôle.

Balance et téléphone à la carrière. Une balance 15 tonnes sera installée ces jours-ci à la carrière de la ville.

Le téléphone a été également installé à la bâtisse du concasseur. Estimeurs. MM. Delphis Desjardins, Ernest Desjardins et J.-B. Brunet ont été nommés estimateurs de la ville en vue de la préparation du prochain rôle d'évaluation.

Pavage de rues. Les avenues Parent et du Palais, de la traversée du C.P.R. jusqu'à la rue Melançon, seront recouvertes en pavage permanent.

L'ingénieur a aussi été chargé de faire réparer le pavage des rues où des égoûts ont été construits, dès qu'il jugera que le remplissage est stabilisé.

Félicitations. Le conseil municipal a offert ses félicitations à M. l'échevin Arthur Lapointe à l'occasion de sa nomination comme président de la Commission Scolaire de la ville.

Avis de règlements. Les trois avis de règlements pour taxes et licences, police, marché, ont été renvoyés à la prochaine session du conseil.

à Cartierville. Il a pris possession de sa nouvelle cure mercredi soir.

M. l'abbé Arthur Gauthier, curé de Mont-Rolland, a été nommé curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires, à Montréal. Il est remplacé à Mont-Rolland par M. l'abbé Henri Arbour, chapelain de l'hôpital du Christ-Roi de Verdun, l'un des anciens directeurs au séminaire de Sainte-Thérèse.

M. l'abbé J. Théorêt, jusqu'ici préfet des études au séminaire de Sainte-Thérèse, a été nommé chapelain à l'hôpital du Christ-Roi, à Verdun.

L'œuvre de la propagation de la foi. M. Jeannotte, p.s.s., directeur de l'œuvre de la Propagation de la Foi, a donné le sermon à toutes les messes, dimanche dernier.

Le carnaval. Le carnaval organisé par les Chevaliers de Colomb, au profit des œuvres paroissiales, bat son plein. Tous les soirs, des foules se rendent au terrain de l'église pour s'y amuser. Bingo, roues de fortune, jeux divers, carroussel, sont achalandés. — Les concours d'amateurs qui ont lieu tous les soirs, à 11 h. 20, attirent également un grand nombre de personnes désireuses d'aller applaudir leurs concitoyens sur la scène. Il ne manque pas de beaux talents à Saint-Jérôme, et il serait à souhaiter que nos artistes se rendent plus nombreux pour se faire entendre.

Des concours de bébés sont aussi organisés pour samedi et mercredi, à 7 h. 30, au lieu de 3 heures, tel qu'annoncé. Qu'on se le dise.

Tous les soirs l'entrée sur le terrain est gratuite, de 7 à 8 heures.

La Laurentian Dowel Works. La manufacture "Laurentian Dowel Works", dont M. Roger Martel est le propriétaire et qui était en opération à Saint-Jérôme depuis quelques années, a été transportée à Grand'mère, où la machinerie a été expédiée dernièrement.

Cette industrie, qui, à certains moments, a employé une vingtaine d'hommes, confectionnait des articles en bois.

L'édifice Lorrain. On est à procéder à d'importantes réparations à l'édifice où sont situés les bureaux de C.-A. Lorrain & Fils, rue Saint-Georges.

Soirée de l'Imperial Oil. Près de 150 personnes se sont rendues à la salle de bal de l'hôtel Lapointe, hier soir, sur l'invitation de l'Imperial Oil qui y donnait une représentation de vœux animées. Il y eut également chant et musique, goûter et rafraîchissements.

De retour. Mlle Reine Bertie est de retour d'un court voyage à Old Orchard.

Réunion d'anniversaire. Mercredi, 3 août, à l'occasion de son anniversaire de naissance, Odette Castonguay réunissait ses petites amies. Etaient présentes : Mesdemoiselles Louise Simard, Henriette Marchand, Denise et Paule Rolland, Marguerite et Louise Parent, de Saint-Jérôme; Elise Coderre, de Sherbrooke; Mary Ellen Mulcair, Suzanne Girard, Lucette et Annette Blanchard, de Montréal. Il y eut goûter et amusements.

Baptême. Hier, à l'hôpital Notre-Dame, de Montréal, a été baptisé par M. l'abbé Henri, aumônier, le fils du docteur et de Mme Jules Prévost, né le 29 juillet. L'enfant a reçu les noms de Joseph-Jules-Henri-Edouard.

L'honorable Jules-Edouard Prévost, sénateur, oncle du nouveau-né, et Mme Henri Prévost, sa grand-mère, en furent le parrain et la marraine.

PETITES ANNONCES. Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc. TARIF : 2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

BOIS DE CHAUFFAGE. La Cie Eagle Lumber annonce à sa clientèle qu'à partir du 30 de ce mois au 15 août prochain, elle vendra son bois de chauffage à 2.50 le voyage.

DEMANDE DE SOUMISSIONS. Des soumissions cachetées et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à quatre heures de l'après-midi, le 15 août 1938, pour obtenir le contrat de transport des reliques de Sainte-Anne aux écoles Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis, etc., durant l'année scolaire 1938-39 ; pour plus de détails s'adresser au secrétaire-trésorier C. Viau.

La Commission scolaire de la ville de Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, Par : C. VIAU, Sec.-Trésor.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., LL.B.
Sesquestre officiel du District de Terrebonne

AVOCATS et PROCUREURS

Téléphone 60 — Boîte Postale 93

LACHUTE

Raymond Raymond

AVOCAT

Club 310

(Edifice Club Saint-Antoine)

Coin des rues Saint-Georges & Ave du Palais

SAINT-JEROME

Téléphone résidence : 767

Les samedis et dimanches à Sainte-Agathe

Paul Larose LL.B.

AVOCAT

128 rue Blainville

SAINT-THERESE

Téléphone 50

J.-A. Beaulieu, c.r.

AVOCAT

324 rue Saint-Georges

SAINT-JEROME

Tél. 761 (Hôtel Plouffe)

MEDECIN

Dr Bruno Rochon

MEDECIN-CHIRURGIEN

Rayons X et traitements électriques

340, Labelle

Consultations : 2 à 4 & 7 à 8 p.m.

Saint-Jérôme

Tél. 280 Excepté le dimanche

Hôpital privé

Mlle BERNIER, G.M.G.E.

Maternité, convalescents, etc.

444 Ave Parent — Tél. 577

SAINT-JEROME

SOUMISSIONS POUR DRAGAGE

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription les mots : "Soumission pour dragage, Berthierville (Chenal du Nord), P.Q.", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 8 août 1938. On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le Ministère et conformes aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut se procurer les plans et les formules de soumission combinées en s'adressant au sous-sécretaire, au bureau de l'ingénieur régional, station postale "H", Montréal, P.Q.

Les soumissions devront comprendre le remorqueur de la drague et ses accessoires, aller et retour.

Les dragues et autre outillage qu'on se propose d'employer pour ces travaux devront avoir été dûment enregistrés au Canada le ou avant le trente et unième jour de décembre 1929, ou avoir été construits et enregistrés au Canada depuis ladite date.

On devra joindre à la soumission un chèque égal à 5 p. 100 du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et visés par une banque à charte, au Canada, ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant. En nul cas la garantie ne devra être moins de \$500.00.

Par ordre, J.-M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 29 juillet 1938

Pour votre publicité

utilisez les colonnes de

L'AVENIR DU NORD

Etabli en 1897

303 Avenue Parent

SAINT-JEROME

Saint-Jérôme

L'un des hebdomadaires les mieux connus et appréciés dans toute la province

Assurances générales

SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE

Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

J.-T. CLEMENT, gérant

330, rue Saint-Georges — Tél. 171 — B. P. 675

Saint-Jérôme, P.Q.

Expérience et service connus depuis au-delà de 25 ans.

N'hésitez pas, qu'il s'agisse de nouvelles assurances ou de renouvellement vous y gagnerez toujours en venant nous consulter.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

PRIX SPECIAUX

POUR MATERIAUX DE CONSTRUCTION en tous genres

SYSTEMES DE CHAUFFAGE, PLOMBERIE à des prix rivalisant avec Montréal

OUVRAGE GARANTI

ALFRED LANGLOIS

473 rue LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME